Conférence sur le Mali et le panafricanisme : Une pléiade de propositions pour une sortie de crise

MALI

1108

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 31 MAI 2022

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Invité politique de Africable

Mountaga Tall allie franchise et lucidité

Affaire Mahamane OUSAMANE contre Etat du Niger : **Qu'en dit le droit ?**

Formation continue a la justice : **Des magistrats et greffiers outillés**

COVID 19
CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

30 Mai 2022

RESPECTONS
LES MESURES BARRIÈRES

Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respecter

Se laver les mains regulièrement

Tousser ou eternuer dans le coude

Respecter la distance de sécurité

Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains

Eviter de se serrer les mains

Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

417

Nouveaux cas confirmés	Nouveaux guéris	Nouveaux décès
01	10	00

Au cours des dernières 24 H

03 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
03 cas graves en soins intensifs
86 suivis à domiciles

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés	Guéris	Décès
31 097	30 217	734

dont 70 font l'objet d'un suivie médical

MALIKILÉ | Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

Sommaire «

/ Une /

Invité politique de Africable : Mountaga Tall allie franchise et lucidité **P.5**

/ Brèves /

Portrait de femmes célèbres : Mme Diallo Déidia Mahamane Kattra **P.19**
L'imam Oumarou Diarra à la sortie de l'imam Dicko : « Assimi Goita et Choguel ne sont ni arrogants ni des orgueilleux » **P.19**
Rapport annuel mondial de la peine de mort, selon Amnesty international Mali : 48 condamnations à mort au Mali en 2021 **P.20**
Circulation de Bamako : Les échangeurs piétons de Sogoniko, un QG de bandits **P.20**
Prêches controversés, insultes, injures, médisances, promotion de soi : Quand des chefs religieux musulmans se donnent en spectacle **P.21**

/ Actualité /

Conférence sur le Mali et le panafricanisme : Une pléiade de propositions pour une sortie de crise **P.23**
Formation continue a la justice : Des magistrats et greffiers outillés **P.24**
Montée en puissance de l'armée- lutte contre la corruption- restauration de la souveraineté nationale- boom de la filière coton : Les acquis de la rectification **P.26**
Cambriolage au marché de Médine : Sanfo pris la main dans le sac ! **P.28**

/ Politique /

Oumar MC KONÉ : Radioscopie d'un Imam versatile, cupide et égocentrique30 **P.30**
Forum de Bamako : Sortie ratée de l'Imam ! **P.31**
L'IMAM MAHMOUD DICKO, UN HOMME A RECADRER **P.32**
NIORO DU SAHEL : M'Bouyé apporte son soutien à la Transition **P.33**
Abdoulaye Diop, ministre des Affaires étrangères sur la chaîne RT : « Notre option n'est pas de continuer à parler de la France… » **P.34**

/ Culture & société /

Bamako : Des dames enrôlent des fillettes dans la délinquance **P.38**

/ International /

Affaire Mahamane OUSAMANE contre Etat du Niger : Qu'en dit le droit ? **P.39**
Forces de défense et de sécurité au Sénégal : Des augmentations de salaires de 75 000 à 400 000, grogne chez les matons **P.41**
Sous les fourches caudines de la Crief (RG) : Dalein à quitte ou double (Éditorial) **P.42**

/ Sport /

Kidal : Lancement de la semaine culturelle et sportive **P.43**
Ballon d'or : Pourquoi Sadio Mané le mériterait ? **P.44**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Karamako B. KEITA
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU
TERRORISME
AU MALI

Invité politique de Africable Mountaga Tall allie franchise et lucidité

Mesdames et Messieurs, bonsoir à toutes et à tous. Les 25 et 26 mai 2022, le Cnid, « Faso yiriwa ton » Faso célébrait le 31e anniversaire de sa création. Une célébration qui intervient dans un contexte de sanctions injustes et illégales prises contre le Mali à la quête de sa souveraineté et de son indépendance - il faut le dire - confisquées ; et de sa dignité bafouée. Aujourd'hui 27 mai, Mesdames et Messieurs, nous avons trouvé nécessaire d'inviter Me Mountaga Tall président du Cnid - Faso Yiriwa Ton, l'une des plus grandes figures du mouvement démocratique qui fera chuter le régime Moussa Traoré. Là, nous étions dans les années 1990-1991. Trente ans après, Mesdames et Messieurs - 2020 précisément -, nous retrouvons le même Me Tall grande figure du M5-RFP, ce vaste mouvement qui donna le ton pour le départ du régime d'IBK. Et la suite est connue. Mesdames et Messieurs, ce soir nous sommes avec Me Mountaga Tall pour évoquer avec lui, entre autres, le contexte de la naissance du CNID, le rôle de ce parti dans l'ancrage de la démocratie au Mali, le divorce entre les citoyens et les politiques, la marche de la transition en cours, le Mali et la CEDEAO et enfin la crise au sein du M5-RFP.

Africable : Me Tall, bonsoir et bienvenu.

Me Mountaga Tall : Bismillahi Rahmani Rahim. Bonsoir à vous. Bonsoir à celles et ceux qui nous suivent. Merci de votre invitation.

Africable : Nous vous remercions de l'avoir accepté, parce que nous ne pouvions vraiment pas passer toute la semaine du 25 mai qui est aussi une journée chargée d'histoire, parce que c'est la journée de l'Afrique. C'est aussi la journée qui célèbre la naissance du CNID. Et donc, passer cette semaine - sans vous appeler - pendant que le pays traverse quand même des difficultés énormes, cela ne nous semblait vraiment pas juste. Permettez-moi seulement Me Tall, à l'entame de cette émission de saluer particulièrement un professeur. Un professeur qui a été un professeur pour nous qui avons fait la FLASH. Il a été remarquable. Il a été exemplaire. Je salue ici le Professeur Lamine Boubacar Traoré, anthropologue de son état. Professeur, je sais que vous nous suivez ce soir. Merci pour tout ce que vous avez fait pour nous. Merci une fois de plus.
Alors Me Tall, après trente ans d'animation de la vie publique malienne, ce soir quels sentiments vous animent personnellement. Regrets ? Satisfaction ? Échec ?

Me Mountaga Tall : Vous venez de citer Lamine Traoré. Un homme de grande qualité avec qui j'ai travaillé, quand j'avais en charge l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique. Et je ne peux que me joindre à vos hommages. Parce que j'ai découvert une sorte d'orfèvre dans son domaine.

Africable : Merci.

Me Mountaga Tall : Merci. Vous avez parlé de trente années. La création du CNID - le Congrès national d'initiative démocratique «

Faso Yiriwa Ton » est presque concomitante de l'instauration de la démocratie pluraliste au Mali. Pour les jeunes qui nous écoutent, c'est-à-dire ceux qui sont nés en 1991 et après, il faudrait peut-être, pour qu'ils comprennent le sens de votre question, leur dire un certain nombre de choses.

Africable : D'accord.

Me Mountaga Tall : Vous savez la liberté, pour l'homme, est comme l'oxygène pour le corps humain. On ne peut vivre sans liberté, en tous cas vivre pleinement sans liberté. Quand on dit cela, et pour qu'ils comprennent bien, il faudrait peut-être rappeler que quand nous nous engagions dans la lutte pour l'instauration du pluralisme démocratique, nous vivions sous l'empire du parti unique et constitutionnel.

Africable : L'UDPM.

Me Mountaga Tall : L'Union démocratique du peuple malien ! Dites aujourd'hui à ces jeunes qu'ils sont obligés de militer tous à l'ADEMA, au CNID ou au RPM et qu'ils n'ont pas la possibilité de faire un autre choix. Cela peut leur permettre peut-être de comprendre un peu le sens du combat que nous avons mené. Parce qu'en ce temps pour sortir du Mali, il fallait un visa de sortie. Pour avoir un travail, il fallait un certificat de militantisme etc. Mais dites également à ces jeunes qu'il n'y a pas bien longtemps - ils ne l'ont pas connu - il n'y avait qu'une seule chaîne de télévision au Mali qui émettait à des heures fixes. Et que tout le monde était obligé de regarder. Mais bien avant, on n'écoutait que Radio Mali à des heures fixes , à moins d'avoir un transistor avec des ondes courtes. Aujourd'hui, eux, ils téléphonent, ils regardent ce qu'ils veulent - c'est tout cela la liberté et l'épanouissement de l'homme. Maintenant, trente années après, ce serait un mensonge que de dire : tout va bien. Mais ce serait également faux de dire que rien n'a changé. Il y a eu des acquis incontestables. Mais il y a eu aussi beaucoup de défaillances et parfois des trahisons. On pourrait en parler si vous le souhaitez. Pour ma part, je suis assez fier de ce qui a été fait. Mais je suis également très critique vis-à-vis de celles et de ceux qui ont dévoyé nos idéaux. Avec lesquels - on l'a découvert au fil du temps - nous n'avions pas les mêmes objectifs. C'est cela la vérité historique. Nous aurons d'autres occasions peut-être de développer ce point...

Africable : Justement, nous l'avions annoncé. Nous allons d'abord parler du contexte même de la naissance du CNID. Vous avez déjà parlé à peu près de ce contexte, sur le plan des libertés individuelles et collectives. Mais le CNID est né dans quel autre contexte ?

Me Mountaga Tall : Nous étions un certain nombre d'initiateurs, qui pensaient que le développement personnel et le développement de la nation elle-même, ne pouvaient se concevoir que dans un cadre de liberté qui pouvait permettre de poser le socle d'un État moderne porteur d'un mieux-être individuel et collectif. Dire cela aujourd'hui relève d'une banalité. A l'époque, il y avait des risques majeurs à prendre, pour s'engager dans cette voie. C'est pour cela que pendant très longtemps - juste après les indépendances - ceux qui ont contesté l'Union Soudanaise- RDA, le c Comité Militaire de Libération Nationale (qui a tout verrouillé pendant dix ans) ou le parti unique étaient le plus souvent des clandestins. Ils menaient une action clandestine de contestation, le plus souvent en dehors des frontières. A l'interne, il n'y avait pas un mouvement structuré et connu, mais des syndicats, des étudiants, des artistes ont posé un certain nombre de jalons qui se sont emboîtés les uns dans les autres. Mais il est arrivé un moment, où certains se sont dit que la clandestinité avait des limites. Et quelques fois - pour certains - que c'était un prétexte. Et qu'il fallait faire un saut qualitatif. C'est-à-dire demander le pluralisme démocratique à visage découvert. Accepter d'être une opposition à visage découvert et prête à assumer tous les conséquences qui en découleraient et cela pour le Mali, rien que pour le Mali. C'est dans cette perspective que les initiateurs se sont réunis en Assemblé générale un jour d'octobre 1990 pour lancer le CNID - Association suivi, une semaine plus tard, de l'ADEMA-association puis d'autres entités engagées pour la même cause. Le 22 mars 1991, nous nous sommes mis ensemble pour créer la coordination des organisations et associations démocratiques dont la lutte a été parachevée le 26 mars 1991 par un groupe d'officiers réunis dqns le CRN. Voici factuellement et temporellement le contexte dans lequel le CNID a été créé. Par la suite, nous avons continué ce combat difficile jusqu'au 26 mars...

Africable : En tous cas pour la nouvelle génération, ceux qui n'étaient pas là, trouvent aujourd'hui que ce mouvement démocratique n'avait aucun idéal. Que son combat n'était autre chose que "Ôte-toi que je m'y mette" ! En témoigne par exemple l'émiettement de ce mouvement. Quand on prend toutes les grandes formations - à l'origine - d'autres formation politiques en sont sorties ; et quand on regarde à l'époque ce qui était dit [...] déjà on parlait de Mali Kuraa depuis cette époque, on parlait de la bonne gouvernance, de la lutte contre la corruption... La nouvelle génération ne voit aucune différence dans les comportements et dans les discours. Qu'avez-vous à leur répondre, Me Tall.

Me Mountaga Tall : Je voudrais dire deux choses. La première c'est que, c'est un tort de considérer que l'émiettement traduit le manque d'idéal. On ne peut pas vouloir le pluralisme et en même temps le monolithisme. Nous nous somme battus contre le monolithisme. C'est pour cela qu'aujourd'hui vous avez des dizaines de milliers d'associations, des centaines de partis politiques, des centaines de syndicats, des centaines de radios, des centaines de journaux etc. Donc, croire que le monolithisme traduit une communauté d'idéal est aux antipodes du combat que nous avons mené. A l'inverse, ceux qui disent cela ont partiellement raison. Parmi ceux qui ont prétendu porté l'idéal démocratique, il y en a pas mal qui ont trahi ces idéaux. Que n'a-t-on observé comme comportements inacceptables, innommables, en termes de reniement, de retournement de vestes, de mensonges, de corruption, de course vers le gain, d'élections frauduleuses etc. Voyez-vous tout en étant un acteur politique, j'ai été parmi les premiers - et ceux qui de façon constante - ont dénoncé ces comportements qui finissent par décrédibiliser toute la classe politique, mais à tort... Ils ont procédé à des généralisations comme pour dire « toute la classe politique est pourrie ». C'est injuste. Et ce n'est pas vrai. Il n'y a aucune catégorie socioprofessionnelle au Mali où, tout le monde est bien. Où tout le monde répond à tous les critères de bonne qualité.

Mais, il n'y a pas aussi de classe socioéconomique et politique au Mali, où tout le monde est mauvais. Cela n'existe pas ! Dès que l'on se met dans les généralisations, on tombe dans les abus. Et quand on est dans les abus on tombe dans l'injustice et les jugements viciés. C'est pour cette raison que, dans tout ce qu'on dit, il faut savoir séparer le bon grain de l'ivraie. Il y en a partout.

Africable : D'accord. Maintenant, nous allons parler du CNID et de l'ancrage de la démocratie. Il y avait un fonds dédié aux partis politiques pour qu'ils puissent former à la citoyenneté, former à la démocratie. Aujourd'hui, nombreux sont les maliens qui disent que le plus grand problème de notre pays, c'est la mauvaise compréhension même de cette démocratie. Alors, le CNID a mené quels combats, de 1992 à aujourd'hui, dans le sens de l'ancrage démocratique ? Quel fait d'armes pourriez-vous nous rappeler ici ?

Me Mountaga Tall : Je ne sais si je dois commencer par le début ou par la fin, tant il y a des choses à dire. Mais, " Ôte-toi que je m'y mette " , " Qu'as-tu fait pour la démocratie ? "... Je pense que depuis trente ans - je ne dis pas que nous n'avons pas commis des erreurs , mais nous avons été rarement pris en défaut. En tous cas, je puis dire que nous avons tout fait pour ne pas nous écarter du droit chemin. En 1992 déjà, après les premières élections pluralistes, le CNID a dénoncé la fraude électorale, avait les moyens de remettre le processus démocratique en cause. Mais qu'avons-nous fait ? Après un grand meeting au stade Omnisport, nous avons été invité - je crois que c'était la première fois qu'un homme politique vienne sur le plateau du 20 heures de ce qui était la RTM à l'époque - pour nous demander ce que nous comptions faire pour la suite. Nous avons dit que nous avons la ferme conviction d'avoir été déclassé, d'avoir été victime d'une fraude. Mais que pour le Mali et sa stabilité, nous acceptons les résultats proclamés. Et que désormais, nous allons assumer notre rôle dans l'opposition. Ce n'était pas une décision facile à prendre. Rarement cela a été fait même trente années après. C'était la première fois, pas seulement au Mali, mais aussi dans la région ouest-africaine.

Africable : Cela vous a valu même des honneurs d'un pays comme les Amériques...

Me Mountaga Tall : J'ai été invité là-bas, où j' ai été fait citoyen d'honneur de San-Francisco. J'y ai été invité pour cela. Mais ce n'est pas tout. Après s'est offert à nous ce qu'on peut considérer comme une voie de facilité. On nous à proposé juste de prendre un crayon, de signer un document qui s'appelait le "Pacte républicain" pour être membre éminent du gouvernement. Nous avons dit « non ». Nous avions des visions différentes, des pratiques différentes et nous avions intérêt à enseigner, par notre comportement, la démocratie aux maliens. Que ceux qui ont été déclarés gagnants gouvernent, nous, nous allons nous assumer dans l'opposition. C'était une pédagogie - mais une pédagogie chère payée. Parce que nous avons connu toutes sortes de répressions : répressions physiques, avec de multiples arrestations et des déportations à l'intérieur du pays ; répressions administratives, où nos cadres ont été écartées de tout. Le jour où la première alternance à la tête de l'État s'est opérée et que, Amadou Toumani Touré a été proclamé président du Mali, le CNID n'avait aucun cadre assumant la plus petite des responsabilité sur l'ensemble du territoire malien. Or - chacun le savait -, nous étions réputés être la pépinière des cadres du Mali à l'époque. C'était quand même assez bizarre. A l'Assemblée, nous sommes allés pour y jouer notre rôle pleinement. Figurez-vous que c'est en ce moment que toutes les premières initiatives parlementaires d'envergure ont été prises : les premières questions orales, les premières questions écrites, les premières motions de censures, les premières propositions de loi dont celles sur le chef de l'opposition parlementaire, sur la légalisation du mariage religieux, sur la double nationalité des

maliens et autres. Donc, nous nous sommes engagés dans cette voie dans les conditions que je viens de décrire. Mais nous nous sommes également efforcés à faire jouer un rôle au CNID en faisant la promotion des femmes et des jeunes. Aujourd'hui le CNID a été - et est - le seul parti à avoir fait élire à l'Assemblée nationale deux fois de suite les deux plus jeunes députés à l'Assemblée nationale, et les deux plus jeunes maires au Mali. Ce n'etait pas évident, mais nous l'avons fait. Lors de l'élection contestée de 2013 - je crois -, nous avions une parité complète en termes de députés élus à l'Assemblée nationale entre hommes et femmes. Je pourrais continuer à en dire... Mais, je viens au dernier point. Vous savez, un parti politique c'est entre autres choses la conquête et l'exercice du pouvoir politique. En 2020, le CNID a eu le courage de dire : plutôt avoir zéro député que de participer à une mascarade qui va conduire à des affrontements et à la descente du Mali dans les enfers... Un parti qui accepte de dire cela et de le faire a des convictions démocratiques assises. J'en profite alors pour saluer et les militants, et les sympathisants, et les responsables du CNID qui ont osé, dans la durée, adopter un tel comportement et en assumer les conséquences politiques...

Africable : D'accord. En tous cas, on voit l'opposant Tall très actif durant les dix ans du président Alpha Omar Konaré. On a vu même l'incendie de votre cabinet en 1997... Effectivement nous nous rappelons la première motion de censure qu'a connue notre assemblée nationale. Nous nous rappelons même un fait : il s'agissait après 1997....Il y avait une crise politique intense dans le pays où l'opposition et le président Konaré devraient s'asseoir et parler, vous avez refusé d'aller à ces rencontres-là ; parce que vous n'étiez même pas près à appeler Alpha président. Et lui aussi exigeait, en contrepartie, que vous l'appeliez d'abord président pour qu'il y ait les échanges... Mais à partir de 2002, où est passé ce grand opposant Tall. Parce que nous ne l'avons plus vu dans l'opposition si ce n'est à partir de 2020. Que s'est-il passé ? Pour certains Alpha vous a tellement fait souffrir, vous avez tellement été déplumé, vous avez tellement manqué de tout, que cette galère de dix ans vous ne voudriez plus jamais la revivre...

Me Mountaga Tall : Je commence cette fois-ci par la fin. Vous savez, quand on vient en politique pour en faire un tremplin personnel, on peut avoir peur d'assumer ses responsabilités, notamment si on doit aller dans l'opposition. Excusez-moi de le dire : mais cela correspond juste à la vérité. Je n'ai jamais été aussi prospère personnellement que quand je n'étais pas dans la politique. Je ne suis pas venu en politique démuni. J'avais un cabinet d'avocats qui marchait très bien. Et je n'avais besoin de rien, de ce point de vue. Donc ce n'est pas la peur de gagner ou de manquer de ressources qui peut dicter un comportement pour quelqu'un qui a volontairement fait le choix du peuple , alors que rien - quand je dis rien, vraiment rien - ne l'obligeait, au contraire. Il y avait d'autres voies beaucoup plus faciles auxquelles j'ai volontairement renoncé, à cause des convictions que je continue à porter. Dieu fasse que je ne me dédise jamais ! En 1997, nous avons déposé une motion de censure effectivement. À l'époque, c'était Ibrahim Boubacar Keïta - Paix à son âme - qui était Premier ministre pour dire l'incapacité du gouvernement à organiser des élections ; incapacité adossée à une volonté politique de frauder. Nous savions que la motion allait être rejetée. Mais nous savions que nous allu3ons prendre le peuple malien à témoin. Les choses se sont passées comme nous l'avons indiqué. Puis l'Assemblée a été dissoute. Les élections ont été faites dans les conditions que nous savons avec deux candidats - Konaré et Maribatrou Diaby - avec le résultat que nous connaissons (95,9%). Nous avons dit donc dit que nous ne reconnaissons pas l'élection. Nous ne reconnaissons pas le second mandat. Que pour nous Alpha Omar Konaré n'était plus le président, mais l'ancien président. C'est dans ce contexte qu'est intervenu notre refus d'aller à Koulouba et d'autres scènes anecdotiques (J'en parle beaucoup dans un livre qui va paraître très prochainement). Et nous avons pleinement assumé notre rôle d'opposant. En 2002 le contexte politique a changé. Nous sommes rentrés avec le président Touré dans le consensus dont nous étions partie-prenante. Mais ce consensus ne devait pas nous amener à nous renier, à cesser d'être nous-mêmes. Et quand IBK a été élu, nous avons été appelé au gouvernement... Prenez deux faits importants pour dire que nous n'avons pas varié : depuis plus de vingt ans, je présente mes vœux à la presse. Et à cette occasion, je passe au crible la situation de l'année écoulée avant de tracer des perspectives. Vous regarderez : nous n'avons jamais varié en tant que CNID, toujours les mêmes convictions affirmées, réaffirmées ; les mêmes causes défendues au gouvernement comme en dehors. D'ailleurs, ce n'est pas seulement en 1992 que nous avons dit que nous n'allons pas au gouvernement. Il est rare de voir un parti demander à quitter le gouvernement. Nous l'avons fait. Refuser de rentrer dans un gouvernement : nous l'avons fait. Les deux, quatre fois. Donc nos convictions ne sont pas liées à nos positions du jour. Mais, j'ai dit aussi aux militants du CNID que l'opposition n'est pas une vocation. C'est même la conséquence à tirer d'un échec. Vous allez à des élections, vous perdez : normalement vous êtes dans l'opposition, sauf s'il y a un certain nombre de compromis politiques à trouver en raison des circonstances. Mais quand on est également au pouvoir, on assume pleinement, loyalement jusqu'au bout. C'est ce que nous avons fait quand nous avons été aux affaires. Quand nous avons été dans l'opposition, nous avons assumé également. Dans les deux cas, nous ne sommes pas reniés en tant que parti politique.

Africable : D'accord. Maintenant nous allons voir le divorce criard, aujourd'hui, regrettable entre la classe politique et le peuple malien, qui ne croit plus en l'homme politique. Nous aimerions d'abord savoir quelle est la conception même, de Me Tall, de la politique. Vous l'aviez dit tantôt, les partis politiques sont là pour la quête et l'exercice du pouvoir. Effectivement, nous avons l'impression que la quête et l'exercice du pouvoir, seules, intéressent l'homme politique malien. Quelle est votre conception de la politique ? Et comment expliquez-vous aujourd'hui ce fossé entre le peuple et les politiques ?

Me Mountaga Tall : Je ne cesserai jamais de dire que, quelque soient les cas - envisagés, discutés ou vécus - dès lors qu'on tombe dans les généralisations, on sort de la raison. Personne, de bonne foi, n'oserait nier aujourd'hui qu'il y a un fossé grand, béant entre la classe politique et les citoyens. C'est clair et c'est net. Mais, il y a deux voies réductrices qu'il ne faut pas prendre. Un, ce n'est pas toute la classe politique qui doit être remise en cause

ou en question. Je le répète : cela ne sera pas juste. C'est pour cela j'ai eu, plus d'une fois, l'occasion de dire qu'il faut faire passer tous les hommes politiques par ce que j'appelle le " scanner politique " .et voir ce que chacun a fait. Ou ce que les uns et les autres n'ont pas fait et qu'ils devaient faire. C'est à partir de ce moment qu'on aura un jugement avisé. Mais dire que tout le monde est mauvais ou tout le monde est coupable - est une attitude dont il faut se méfier, se débarrasser. Je dis également que ce n'est pas que la classe politique qui est en cause. Il ne me viendra jamais à l'idée de nier le rôle néfaste joué par beaucoup d'hommes politiques, qui se sont comportés, plus en politiciens qu'en hommes politiques, à plus forte raison qu'en hommes d'État. Je suis d'accord. Mais il faut également, pour être juste et pour affiner l'analyse, considérer qu'au-delà de la classe politique c'est la gouvernance dans notre pays qui est décriée. Parce que de notre indépendance à aujourd'hui, on a relevé des failles profondes dans la gouvernance. Et quand on parle de gouvernance - bien évidemment -, on parle de gouvernants, de ceux qui ont gouverné. Qui a gouverné au Mali ? La classe politique bien évidemment. Mais depuis 1968, elle n'a jamais gouverné seule. Elle a gouverné avec la société civile qui était dans tous les gouvernements. Elle a gouverné avec les porteurs d'uniformes qui étaient dans tous les gouvernements. Les jeunes et les aînés ont participé à cette gouvernance. On ne le sait peut-être pas souvent ou, on l'oublie, à l'exception de IBK, tous les présidents du Mali sont arrivés aux affaires jeunes : entre 32 et 42 ans. C'est le cas de Modibo Keïta, d'Alpha Omar Konaré, d'Amadou Toumani Touré. C'est le cas même des présidents de transition, à l'exception de Dioncounda Traoré. Il y a aussi les femmes et les jeunes...

Africable : Maître, permettez-vous de dire, même Soundiata est arrivé au pouvoir jeune.

Me Mountaga Tall : Très jeune. C'est pour cela que le débat de tournant générationnel me paraît un peu surréaliste. Les gens ne savent pas de quoi il s'agit... Donc, c'est tous ceux-là qui ont gouverné ensemble, qui ont commis des fautes ou qui ont réussi un certain nombre d'autres choses qui sont des acquis aujourd'hui. La preuve : c'est qu'aujourd'hui des hommes politiques, des membres de la société civile, des militaires dorment en prison pour les fautes qu'ils ont commises quand ils gouvernaient... C'est de tout cela qu'on doit tirer les enseignements pour aller vers un nouveau pacte social, que nous appelons aujourd'hui la refondation qui est en cours.

Africable : D'accord. Comme bientôt on va parler en fait du choc ou des tensions entre le Mali et la CEDEAO... Et si on faisait une pause-bilan de la transition en cours, lesquels nous présenteriez-vous ?

Me Mountaga Tall : Vous savez, en si peu de temps, on ne peut pas faire un bilan, mais une évaluation peut-être à mi-parcours....

Africable : Maître, comment à mi-parcours ? Un premier délai complètement fini ? Si malgré tout on ne peut pas faire de bilan, c'est compliqué...

Me Mountaga Tall : D'accord. Parce que je pensais qu'on parlait du bilan de la refondation... Le bilan de le transition, ce n'est pas à mi-parcours. Mais évaluons en cours de chemin...

Africable : D'accord

Me Mountaga Tall : Vous savez, je pense qu'il

y a aujourd'hui trois choses qu'on ne peut contester. La première me semble être d'une importance primordiale. Le Mali, aujourd'hui, on le soutient ou on le combat, on l'aime ou ne l'aime pas, mais on le respecte. Nous n'étions pas respectés. Nous étions méprisés. Nous étions piétinés. Aujourd'hui, nous pouvons être combattus. Mais nous sommes respectés. Parce que nous avons été à la quête de notre indépendance, de notre souveraineté, de notre dignité et du respect dû à nos autorités.

Africable : Tout à fait...

Me Mountaga Tall : Aujourd'hui, il y a là des acquis fondamentaux. Je répète : on peut nous combattre. On ne peut pas ne pas nous respecter. On peut ne pas nous comprendre. Mais, on ne peut pas ne pas nous respecter aujourd'hui en tant que maliens. Cet acquis est fondamental. La deuxième chose est que nous faisons des progrès spectaculaires en matière de sécurité. Je ne suis pas entrain de dire que l'insécurité est complètement vaincue. Il y aura encore des attaques. Malheureusement, il y aura des victimes civiles ou militaires. Mais la sécurité gagne aujourd'hui du terrain. Hier, c'est l'insécurité qui gagnait du terrain. C'est un acquis important. La refondation est en marche, avec des actes qui sont posés quotidiennement pour aller vers un Mali autre, un Mali Kura. Mais pour autant je ne suis pas un doux rêveur. Il y a des insuffisances. Il y a quelques fois des retards importants. Tout ce que nous faisons aujourd'hui se fait dans un cadre de relations difficiles avec nos partenaires, qui ont conduit d'ailleurs à l'embargo. Et mécaniquement, l'embargo ce sont les difficultés pour la vie quotidienne. La baisse du pouvoir d'achat, des gens qui auront faim, qui ont soif. C'est un fait. On ne peut pas aujourd'hui l'occulter. C'est la conséquence de la quête de notre indépendance et de notre souveraineté. Mais les habitudes ont aussi la vie dure. Croire que le simple changement intervenu en Août 2020 ou la rectification va créer le Malien nouveau est un leurre. Il faut faire encore avec les résistances, avec les habitudes, avec les blocages. Mais, il faut tenir bon et avancer. Ce qui fait qu'aujourd'hui - il y a des choses que nous avons dénoncé, que nous avons combattu qui persistent encore ; quelquefois d'ailleurs qui prennent de l'ampleur parce que nous sommes dans une période de transition. Aujourd'hui, je pense que le Mali doit réussir à prendre toute sa place dans le concert des Nations et mener tous ses combats dans ce cadre. Pas en dehors !

Africable : Mais sur certaines thématiques, est-ce qu'on ne peut même pas parler d'échec de cette transition-là ? Par exemple, la lutte contre la corruption qui est quand même une grande aspiration du peuple malien, Me Tall ; et nous ne voyons quasiment rien sur ce plan-là. Il y a aussi le dossier des martyrs du M5.. Avant que le M5 soit au gouvernement, ça ne parlait que de ce dossier. Et maintenant, c'est le M5 même qui est gouvernement. Qu'est-ce qui traîne finalement. Les gens veulent vraiment comprendre...

Me Mountaga Tall : La lutte contre la corruption est un des chantiers les plus emblématiques et un des défis les plus fort à relever par la transition. J'ai toujours dit que la lutte contre la corruption repose sur trois piliers. D'abord, une volonté politique claire, affirmée, nette de lutter contre la corruption. Ensuite, des organes de contrôle à la hauteur de leurs missions. Et troisièmement : une justice déterminée à endiguer le mal ou à enrayer complètement le mal. Tout cela ne s'improvise pas. Aujourd'hui, il y a des dossiers qui sont devant la justice. Mais, comme en matière de météo, il y a le temperature qu'il fait, il y a aussi le ressenti de la température. Les maliens pensent honnêtement aujourd'hui que la lutte contre la corruption n'a pas atteint sa vitesse de croisière. Si nous sommes conscients de cela nous devons - tout en respectant les droits de chacun -, mettre le turbo. Aller encore plus vite, plus fort et donner des gages. Tout cela ne doit pas être soporifique. Il doit y avoir des résultats concrets. Parce que dans un pays pauvre comme le Mali, chaque fois que l'on se permet de détourner des dizaines de millions, des centaines voire des milliards - ce qu'une seule personne prend la part des dizaines de personnes qui restent sans manger dans la journée, qui perdent des emplois. Et cela n'est pas acceptable. Nous devons faire mieux dans ce domaine... S'agissant des martyrs, aujourd'hui des procédures ont été engagées, des personnes de haut niveau ont été inculpées - . Mais nous devons là aussi faire mieux et faire plus vite. Notamment en terme de loi d'indemnisation et de mise en application de cette loi ; et en terme de justice à rendre pour ce qui s'est passé. Il ne suffit pas de dire : « nous avons commencé les poursuites ». Ce que les maliens attendent , c'est qu'une décision judiciaire soit rendue. Étant de la famille judiciaire, j'ai conscience que c'est difficile, que c'est lent. Le temps de la justice, le tempo de la justice n'est pas celui attendu forcément par le commun des maliens. Mais quand on gouverne, on doit intégrer toutes ces données.

Africable : D'accord ! Finalement, rien ne va entre le Mali et la CEDEAO. La preuve est là : nous vivons sous embargo de depuis presque six mois. Me Tall, est-ce que les lignes sont entrain de bouger. Est-ce que le dénouement est très prochain ? Et un grand débat s'est invité sur la place publique : Faut-il quitter tout simplement la CEDEAO ?

Me Mountaga Tall : Le plus difficile est fait entre nous et la CEDEAO. Le goulot d'étranglement était de savoir, quelles sont les tâches à conduire à terme impérativement pendant la transition, pour éviter que nous ne retrouvions dans la situation que nous avons dénoncé et combattue. Il fallait qu'entre nous et la CEDEAO, on puisse lister très clairement ces tâches. Ce n'était pas facile du tout. Parce que quelqu'un peut considérer - c'est le cas du Mali - que si je ne fais pas cette tâche, je n'aurais pas accompli la mission qui est mienne pour la transition ; pendant que la CEDEAO peut dire que cela peut attendre le prochain régime. Mais après de longues discussions, techniques et politiques, un accord a été trouvé sur ces tâches. C'était le plus difficile. Maintenant devant chaque tâche, il faut un délai. C'est ce que l'on compile, pour dire voilà le temps qu'il faut. C'est là aujourd'hui qu'il y a des difficultés. 24 mois ? 16-18 mois ? Un gap de 6 à 8 mois. Moi, j'ai toujours dit que j'ai confiance en la diplomatie. J'ai confiance en la facilitation, toujours. Et je gage que nous allons sortir de cette situation pour reprendre dignement d'abord, mais aussi pleinement, notre place dans la CEDEAO et dans le concert des Nations...

Africable : Ça promet le 4 juin, Maître ?

Me Mountaga Tall : Pour dire la vérité, je ne

suis pas au cœur des discussions. Je le pense. Je le souhaite ardemment. Ce qui est la réponse à votre deuxième question. Devrions-nous quitter la CEDEAO ? Ma réponse est claire : c'est non. C'est non ! Pour ceux qui militent pour le contraire, je souhaite qu'ils prennent une minute juste pour écouter les raisons de mon « non ». La crise malienne a été un profond révélateur du malaise qui prévaut au sein de la CEDEAO ; et même aujourd'hui, du caractère inadapté de la CEDEAO aux réalités dans les États-membres. Je le sais pour avoir conduit beaucoup de discussions entre la CEDEAO et le M5. La CEDEAO est dans une situation aujourd'hui où elle est contrainte de se réformer ou de périr. Je suis convaincu que les Chefs d'États - pour lesquels j'ai beaucoup de respect - vont choisir la voie de la refondation de la CEDEAO. Et puisque la crise est arrivée par le Mali, je pense que le Mali doit prendre le leadership de cette refondation. Parce que si nous le faisons pas, si nous disons simplement que nous nous en allons, nous aurons trahi tous ces peuples de la CEDEAO et, d'ailleurs, d'autres africains qui ont cru et soutenu le combat que le Mali mène. Nous n'avons pas le droit de les abandonner, en rase-campagne. Nous pensons qu'il y a des ordures dans la case CEDEAO ? Mais nous ne pouvons nettoyer la case du dehors. Il faut que nous soyons dedans, pour balayer, pour nettoyer, pour mettre de l'ordre. En clair, moi je pense que le Mali doit poursuivre maintenant son combat en se trouvant des alliés à l'intérieur - en se trouvant des alliés à l'interne. Et l'outil pour moi, c'est ce j'appelle les "Critères de convergence démocratique et républicaine". J'en parle depuis bientôt une décennie. Au sein de l'UEMOA par exemple, il y a les critères de convergence économique où, on interdit aux pays de dépenser une certaine masse salariale, un ratio masse salariale/budget, un certain niveau d'inflation etc. Je pense qu'au niveau de la CEDEAO, aujourd'hui, nous devons avoir ces critères de convergence républicaine qui pourraient porter sur le renouvellement des mandats, l'organe unique de gestion des élections - que nous faisons ici -, nous pouvons le faire au plan communautaire, pour que la voix des peuples soit entendue organiser l'élection et non la désignation des députés... Il y a beaucoup d'autres propositions dans ce cadre. Nous devons mener ce combat en tant que Mali, en lien avec les autres pays de la CEDEAO dans une discussion franche et sincère. Et je pense que nos chefs d'États verront ces enjeux et seront à leur hauteur.

Africable : Daccord ! En tous cas le 5 Juin 2020, nous avons vu un grand rassemblement à Bamako ici ; rassemblement organisé par un vaste mouvement appelé le M5-RFP, qui rassemblait presque tous les bords : les socialistes, les capitalistes, les libéraux, gauche, droite, centre, les verts... Tout le monde s'y trouvait. Aujourd'hui ce mouvement connaît une crise profonde en son sein. Est-ce que cette crise n'était-elle pas prévisible déjà ? Si oui, qu'est-ce qui a été fait pour l'empêcher de se produire ?

Me Mountaga Tall : Vous savez, quand le M5 a été porté sur les fonts baptismaux, quand on a vu les premières manifestations, les personnalités qui composaient ce mouvement - beaucoup se sont dit que c'était un pari impossible à tenir. C'est une organisation....

Africable : Mort-né ?

Me Mountaga Tall : Hétéroclite ! C'est vrai que nous avons des parcours différents, parfois contradictoires. C'est très clair. Certains s'étaient affrontés dans une vie antérieure. Mais on a fait de ces différences, la force principale du M5 pour atteindre le changement de régime - qui était un de nos objectifs clairement affirmés... Nous craignions que le Mali ne disparaisse en tant qu'État, en tant que République, en tant que démocratie; pire, en tant que nation. Cela nous a fortement lié. On y est arrivé. Aujourd'hui, il y a autre chose d'aussi fort. Parce que si nous réussissons pas la refondation, tout ce que nous avons craint va se multiplier par X. Donc il y a encore un liant. Or, il se trouve malheureusement qu'il y a une crise que je n'ai pas besoin de révéler ici. Elle est sur la place publique.... Des camps s'affrontent très clairement avec de bonnes ou peut-être de mauvaises raisons. Pour ma part, je rassure : je m'appartiens à aucun camp. J'ai clairement joué la carte de la conciliation, de la médiation et de la réconciliation...

Africable : Justement, permettez-moi Maître, est-ce qu'au passage pouvez-vous nous dire quel est votre poste au sein du M5 ?

Me Mountaga Tall : Au sein du M5, quand le problème de responsabilités s'est posé, j'ai souhaité n'en prendre aucune. Je ne suis ni président, ni vice-président, ni porte-parole, ni secrétaire de...pour une raison simple. Parce qu'on était hétéroclite, on était quotidiennement exposé à l'implosion. Et il fallait qu'il y ait des personnes pour essayer à tout moment de raccommoder, de réconcilier, d'éviter l'implosion. Personne ne m'a mis en mission. Je me suis mis en mission... pour faire ce travail. Et si jamais je prenais une responsabilité, j'aurais été moins efficace pour le faire. Et je pense qu'il n'est pas moins méritant.. Mais, il y a deuxième chose qui est importante : quand on mène un tel combat, il faut s'attendre à tout. Pour réussir les objectifs, il faut réfléchir, concevoir, écrire, convaincre... Cela ne se fait pas forcément sous les feux des projecteurs. Certains au M5 ont été commis à cette tâche. D'autres étaient commis à la communication. D'autres étaient commis à l'action. C'est par une sorte de synergie, de musique bien ordonnée que nous avons réussi. Moi, je me suis commis dans les missions de conciliation de réconciliation sans aucune responsabilité particulière au niveau du M5... Maintenant, pour évoquer la crise, je suis convaincu qu'elle est difficile aujourd'hui. Elle est profonde, elle est sur la place publique. Mais il faudrait que nous puissions la résorber, parce que nous avons une double mission aujourd'hui. Il nous faut tout faire pour réussir la transition. Nous avons des partenaires l'ex CNSP - la branche militaire de la transition. Il y a aussi la branche civile. Si l'une faiblit, l'autre sera unijambiste. Donc il faudrait que nous en tenions compte pour la réussite de la transition. Mais il faudrait aussi que nous tenions compte de l'après transition. Car si demain, quelques-un qui ne portent pas nos valeurs, qui ne se reconnaissent pas en cette transition - côté civil ou côté militaire - arrive aux affaires, tout ce qui aura été fait sera remis en cause. Et le Mali Kuraa sera un rêve brisé. Ce qu'il ne faut pas...
Nous devons donc nous mettre ensemble et faire en sorte que de façon transparente quelqu'un qui est porteur de nos idéaux soit demain aux affaires,

Africable : Et devrions-nous nous attendre à une candidature du M5-RFP à la prochaine présidentielle ?

Me Mountaga Tall : Il faut y travailler. C'est une des conditions sine qua non pour poursuivre le travail. Parce que certaines taches de la refondation ont été retenus pour être appliqués dans les 24 prochains mois. Mais il y en a d'autres qui vont attendre un, ou deux ou trois mandats. Et personne d'autre que celui qui croit aux idéaux, que celui qui croit au projet pour conduire cette mission...

Africable : D'accord...

Me Mountaga Tall : Et c'est pour cela que le M5 a l'obligation impérieuse de trouver en son sein un candidat qui sera accepté et qui demain pourrait poursuivre la mission entamée par la transition...

Africable : Pour d'autres aussi, que le M5 soit dans le gouvernement fait de lui juge et partie... Pour eux, en fait le M5 est un mouvement de veille citoyenne et doit rester comme tel.

Me Mountaga Tall : Non c'est une erreur. Moi j'en parle d'autant plus à l'aise qu'il y a trente ans, quand le CNID-association s'est réuni en congrès...nous avons dit : qu'on ne peut pas avoir fait tout ça et avoir peur de gouverner, et de mettre en application nos valeurs et nos idéaux. Mais, il faut aussi des gardiens du temple, une sentinelle vigilante qui est demeuré le CNID-association. Et le le Cnid, « Faso yiriwa ton » a été créé pour aller à la conquête du pouvoir et mettre en application les valeurs et les idéaux du CNID-association. Nous le faisons aujourd'hui à peu près dans la même configuration. Il faudrait qu'au niveau du M5, nous n'ayons pas peur d'assumer le pouvoir. Parce que les gens pensent que le pouvoir ce sont les délices. Mais, le pouvoir - pour quelqu'un qui veut vraiment servir -, c'est un fardeau... Un jour, j'ai rencontré un homme très connu au Mali avec qui j'avais des relations assez particulières. Et je le vois avec un de mes amis qui était son beau-frère...- Je ne le cache pas c'est M. Goloko... Je dis « mais Gologo, tu grossis hein ». Il dit « mais, moi je ne suis pas aux affaires hein »...C'est tout dire. Donc nous devons avoir peur d'assumer des responsabilités. Mais nous devons avoir une veille de veille démocratique et républicaine.

Africable : D'accord.. Je profite justement de ces petits moments pour faire un grand salut à mon Général, Général mille étoiles Magma Gabriel Konaté....Parce que nous arrivons quasiment au terme de cet entretien. Me Tall, c'est lui qui a l'habitude de dire aux invités de regarder dans la caméra, faire face aux maliens et de le dire un dernier mot...

Me Tall : Vous savez le Mali, les maliens - nous sommes héritiers des bâtisseurs d'Empires. Nous avons une histoire particulièrement riche et palpitante. Mais, on ne mériterait pas de nos ancêtres, en rappelant simplement leurs haut faits, en disant que le Mali a été grand. Il faut que nous travaillons pour que le Mali. Or, la vérité est qu'il n'y pas si longtemps, le Mali était par terre, piétiné. Nous devons le relever. Nous devons le maintenir debout. Nous devons le pousser au firmament des Nations. C'est de ça qu'il s'agit aujourd'hui. Et c'est ça le combat, le sens ultime de la refondation. Il y aura des difficultés, il y aura des souffrances. Mais il faut aussi qu'il y ait aussi des raisons d'espérer. C'est à cela que nous invitons les maliens et les maliennes ; à laisser de côté les petites divergences ; à prendre, ensemble, en main la nation malienne dans sa diversité de toutes natures. Diversité géographique. Diversité cultuelle. Diversité ethnique. Diversité religieuse. Diversité politique pour en faire une vraie nation. Une vraie nation, c'est la somme des divergences et une commune volonté de vivre ensemble. Mais de vivre ensemble, fort, prospère et réconcilié. Puisse Allah Soubahana Watalla insuffler en tous les maliens cet amour de ce pays et cette volonté d'être ensemble pour le Mali Kurra et le grand Mali. Je vous remercie infiniment.

Africable : Mervi Me Tall d'avoir accepté notre invitation et d'avoir bien voulu à toutes nos questions...

Entretien réalisé par l'ORTM
Transcrit par Ibrahim Sanogo

Mali Actu

L'assassinat suivi de l'évasion du présumé assassin d'Aicha Barry, une caporale de la Garde nationale, ne cesse de susciter d'incompréhensions au sein de sa famille et de la société malienne. Des questions se posent à savoir comment Mohamed Haidara, le fiancé et présumé assassin d'Aicha a pu s'échapper à la brigade territoriale de Bamako-Coura, alors qu'il avait été arrêté et remis aux gendarmes par le commissariat de police du 5ème Arrondissement.

Bandé Moussa Sissoko

Mme Sy Kadiatou Sow est une référence pour nous. C'est une pionnière dans la lutte pour le multipartisme au Mali.
Je me souviens de ces périodes chaudes du Golf survenues au Sud-Ouest du quartier de Sabalibougou.

FIGARO DU MALI

Cote D'ivoire : Charles Blé Coudé reçoit enfin son passeport ordinaire.
L'information a été connu ce lundi 30 mai 2022 en demi-journée. Après plusieurs mois de demande de passeport, le gouvernement ivoirien lui a octroyé. Le policien ex-président de la galaxie patriotique obtient ce passeport, il pourra maintenant quitter l'Haye après son acquittement en mars 2021.
Charles Blé Goudé a pris le soin de mettre une photo du président de la république Alassane Ouattara derrière lui avant de présenter son passeport aux ivoiriens. Une manière de dire merci au président.
Son arrivé au pays est imminent les jours avenir.
Herve N'depo

Wakat Séra

L'Université de l'Unité africaine, ex Institut africain de Management (IAM) a organisé, le samedi 28 mai 2022, à son siège à Ouagadougou, la 13e édition de la Journée de l'Intégration africaine, une occasion consacrée à la célébration des 20 nationalités qui composent cette Université-phare de l'Afrique.

L'AS DOUANES a remporté, le dimanche 29 mai 2022, la 35e Coupe du Faso en s'imposant par le score de 1-0 contre l'USCO de Banfora, un club de deuxième division du championnat burkinabè. Les Gabelous et le RCK, vainqueur du championnat, représenteront le Burkina Faso en campagne africaine avec la Ligue des champions pour le RCK et la Coupe de la Confédération CAF pour les Douaniers. Ces deux clubs se disputeront également le trophée de la Super Coupe AJSB dans les mois prochains.

Mon Mali

À ce jour, 15 bus de transport en commun remplis de passagers en partance pour Gao sont bloqués à Douentza depuis mercredi. La facture de la restauration de tous les passagers est prise en charge par l'ONG locale GRAD-P.
Chaque bus compte au moins 60 passagers.
Issiaka malien lambda

Saïdou Guindo

«[ACCIDENT DE LA CIRCULATION]
Ce jour lundi 30 mai vers 14h30, les secours du centre de secours de N'Tabakoro ont été engagés sur la RN6 à l'entrée de Baguinéda pour un accident entre une voiture de marque Toyota RAV4 et un motocycliste.
Le bilan fait état de 04 victimes au total dont 03 blessés graves avec des suspicions de fractures et traumatismes.
02 Ambulances du centre de secours de N'Tabakoro ont été mobilisées 08 sapeurs-pompiers étaient engagés sur les lieux.
Les victimes furent évacuées à l'hôpital du Mali.»
DRPC Koulikoro.

Kassoum Thera

Si les faits reprochés au Procureur Cherif Koné sont avérés, il risque trois sanctions : l'avertissement, la suspension ou la radiation

Bacary Camara

Quand Oumar Mariko donne un nouveau signe de vie.
Un Ché Guevara sous les tropiques..
« Je ne suis ni mort, ni malade, ni arrêté. Je garde un moral d'acier. Je suis au Mali.je n'ai pas bougé du territoire malien. Le Mali est un pays vaste. Le combat continue. » rapporte une source d'information guinéenne « Mediaguinée » qui a joint l'ex-leader estudiantin au téléphone. En tout cas, cette info a au moins le mérite de mettre un

holà aux « Radio-cancans » et les nombreuses et incessantes supputations en cours sur la vie d'Oumar Mariko, lequel a préféré d'abord se mettre à l'abri en attendant que les passions parfois incompréhensibles des uns et des autres puissent vraiment se calmer.IL existe en effet une convergence de vues entre les autorités de la transition et le président du SADI sur plusieurs questions nationales et internationales, notamment sur les relations entre notre pays et la CEDEAO et la France dite « néo-colonialiste » que Oumar Mariko ne ménage point dans ses discours politiques. Oumar Mariko est-il donc devenu la risée de cette même France. C'est aussi ça la politique
Lors de la mutinerie transformée en mars 2012 en coup d'État, il avait empêché la délégation de la CEDEAO d'atterrir à l'aéroport de Bamako-Sénou. Un conseiller français en fonction au palais de Koulouba avait qualifié Oumar Mariko de principal auteur de ce coup de force contre le président ATT. En pure perte pour ce leader charismatique qui reste néanmoins un vrai et grand patriote avec cependant ses défauts et ses qualités. C'est un électron libre dont la vision politique et sa grille de lecture de la société ne sont pas forcement partagés par tous ses amis politiques, c'est à dire ceux qui ont embrassé la même carrière politique que lui. Le combat politique du très « mythique » Oumar Mariko s'est plutôt cantonné à jouer des rôles de « justicier » qu'à accomplir un veritable travail d'homme politique doté d'un réel sens profond du compromis, celui d'avoir de la souplesse et de la cohérence dans les idées.
B.CAMARA/Le Phénix

Mon petit coup de cœur matinal..
Une excellente fierté de compter parmi les meilleurs amis de cette grande dame de la diaspora malienne à Paris, Mme Alido Camara dite Fifi, présidente de l'Association AMIE à Noisy-le-Grand(Paris).
C'est une femme solidaire, altruiste, une femme de courage et d'action qui a surtout fait du "don de soi"à la communauté un vrai principe de vie.C'est aussi ça le charme secret de sa demarche intellectuelle, philosophique et religieuse(Fifi est une vraie croyante)qui consiste à porter toujours secours aux autres, principale raison d'être de l'Association AMIE.
B.CAMARA/Le Phénix

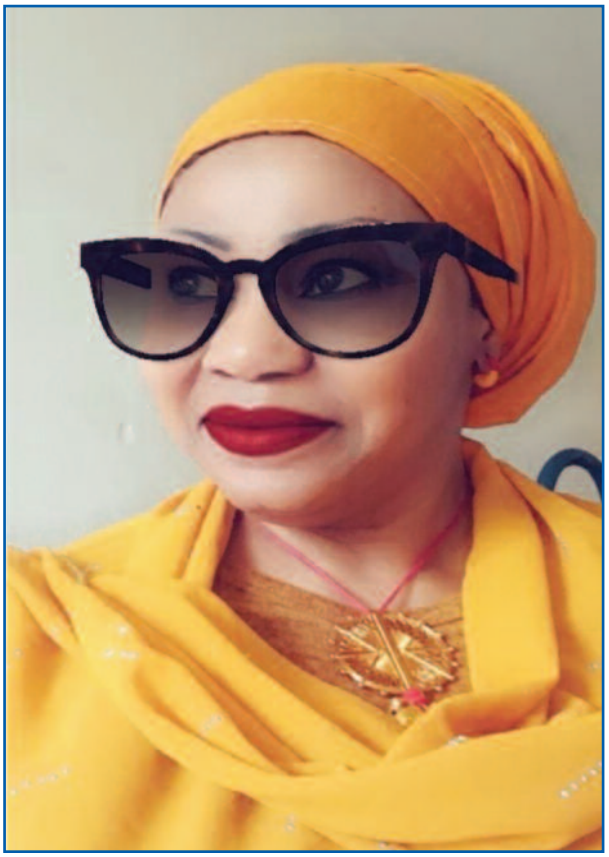

Tieba Sidibe

La spéculation sur les intrants agricoles prennent de l'ampleur. De 30.000 à 35.000f pour le sac d'engrais et autres.

Basta Sanogo

À part Dieu, personne ne connait le Mali, dans lequel nous vivons aujourd'hui.
Ko papa mambi est libre.

Seydou Traoré

C'EST PARCEQU'ILS ONT SOUFFERT DES INCOHÉRENCES DES SOCIALO-PRÉDATEURS ET DES LIBERO-VORACES, QU'ILS ONT PRIS LEURS RESPONSABILITÉ.
SI VOUS NE LES SOUTENEZ, NE DÉTRUISEZ PAS D'AVANTAGE LE MALI.
LE MINIMUM C'EST DE FAIRE SON AUTOCRITIQUE. AUCUNE HONTE! AUCUN ORGUEIL MAL PLACÉ.
QUI D'ENTRE NOUS PARMI LES SOCIALO-PRÉDATEURS PRÉDATEURS

EN TOUT CAS, N'A CONDAMNÉ L'IMPÉRIALISME, LE COLONIALISME, LE NÉO COLONIALISME ET L'APARTHEID ? AUJOURD'HUI, VOUS AVEZ EN VRAI DES COMBATTANTS, QUEL EST VOTRE PROBLÈME ? AH OUI, ENTRE TEMPS VOUS AVEZ MOUILLÉ VOS BARBICHETTES DANS LA SOUPE PUBLIQUE ? VRAIMENT DOMMAGE !
LES LIBERO-VORACES ? EUX SONT AU MOINS COHÉRENTS.

Macky Sall

Je remercie les Pdts Tshisekedi et Kagame pour nos entretiens téléphoniques d'hier et aujourd'hui dans la quête d'une solution pacifique du différend entre la RDC et le Rwanda. J'encourage le Pdt Lourenço, Pdt de la CIGL à poursuivre ses efforts de médiation dans ce sens.

Ministère chargé de l'Action Humanitaire, de la solidarité et des déplacés

Le Ministre Oumarou DIARRA est arrivé ce matin à Mopti pour une visite de terrain. Il est accompagné de M. Martin GRIFFITHS, Secrétaire Général Adjoint aux affaires Humanitaires et Coordonnateur des Secours d'urgence des Nations Unis au Sahel Central.
Cette visite avec le haut fonctionnaire international humanitaire permettra de sensibiliser quant à la nécessité d'une diligence pour la levée des fonds en faveur de notre plan de réponse humanitaire 2022.
#MAHSRD_UNHCR
#Visite Mopti

■ جموع الفقراء

#Mali -- la @UN_MINUSMA a recensé 812 cas de violations et atteintes aux droits de l'homme et droit international dans son dernier rapport trimestriel qui sera présenté ce lundi. La tendance des violations a connue une augmentation de 151%.

■ Attaye Ag Mohamed

#CMA : Établissement d'un Registre des forces. Le principal objectif de cet exercice en cours partout ds l'Azawad est une évaluation globale des capacités opérationnelles au regard du contexte. Toute autre interprétation négationniste n'engage que son auteur.

■ Inkinane

Les Oulad-Djerir, les Reguebat et autres fractions de Saguiet-Alkhamra (Sahara-Occidental) avaient mené une guerre qui a duré de 1908 à 1928 dans la l'Azawad contre certaines fractions Touaregs. A cette époque ils s'appuyait localement sur Sidalamine Alkouti.

■ Samba Gassama General

Chaque crise permet à des gens qui rêvaient de goûter au miel du pouvoir, qui n'auraient pas pu en temps normal, de rentrer par la fenêtre et s'installer. Et généralement ces gens ne veulent surtout pas voir la crise se terminer car ça serait la fin de leur rêve.

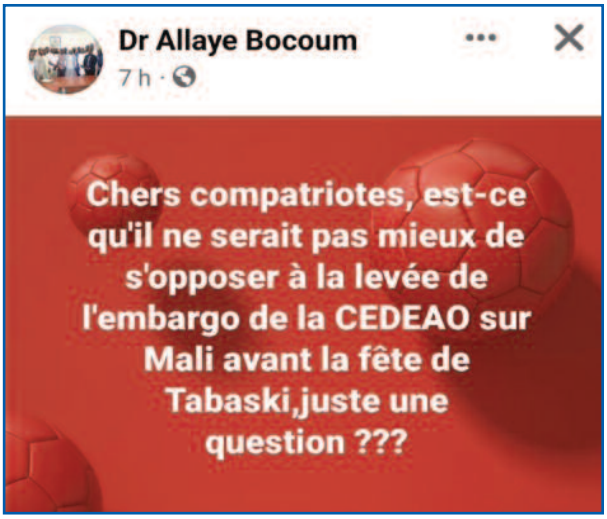

cotisations sociales

Une cotisation payée est la garantie d'un droit certain

L'INPS au service des assurés sociaux

INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

www.inps.ml

Email :inps@inps.ml

INPS.Mali

@INPS_Mali

Portrait de femmes célèbres : Mme Diallo Déidia Mahamane Kattra

Ancienne présidente de l'Ordre des Pharmaciens du Mali, ancienne ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Une femme de cœur, elle milite dans beaucoup d'associations de bienfaisance. Voici en quelques lignes son portrait.

Née en 1957 à Tombouctou, Mme Diallo est détentrice d'un Doctorat en Pharmacie de Bamako en 1979 et des parchemins sanctionnant des études de perfectionnement au Centre d'énergie atomique de Saclay à l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand en France. Elle a occupé les postes de ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle dans le gouvernement de Cheick Modibo Diarra du 20 août au 15 décembre 2012, de ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle au sein du gouvernement Diango Cissoko du 15 décembre 2012 au 08 septembre 2013.

Après cette expérience gouvernementale, Dr Diallo Déidia Mahamane Kattra retourne à ses activités de pharmacienne du privé. Elle est propriétaire de l'Officine « Les Hirondelles » installée en 1990, suite à sa retraite volontaire de la Fonction publique. Fonctionnaire, elle avait d'abord servi à la Pharmacie populaire du Mali (Ppm) comme chef de division et à l'hôpital du Point G, puis décide de voler de ses propres ailes. Dans son domaine professionnel, Mme Diallo Déidia Mahamane Kattra est très active dans la vie associative. Elle a présidé la Fondation de l'Association « Inter ordre pharmacien africain » de 1998 à 2002. Elle a également été membre influent du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens du Mali et de l'Association pour la promotion de la santé (APSAN). Par ailleurs, elle a dirigé plusieurs autres associations : le « Lion's club de la zone 152 », le « Lion's club Sigui », l'Association des femmes du Nord du Mali. Suite à l'occupation des régions septentrionales du Mali par des forces séparatistes et terroristes début 2012 et avant son entrée au gouvernement, Dr Diallo Déidia Mahamane Kattra a activement participé aux actions de solidarité organisées par l'Alliance pour la communauté arabe « Alkarama ». Elle s'est engagée dans les activités du Collectif des ressortissants du Nord (Coren).

En définitive, Mme Diallo Déidia Mahamane Kattra est une femme exceptionnelle, généreuse et intelligente.

Oumou Sissoko / Source : L'Alternance

L'imam Oumarou Diarra à la sortie de l'imam Dicko : « Assimi Goita et Choguel ne sont ni arrogants ni des orgueilleux »

Invité pour le Forum de Bamako, la semaine dernière, l'imam Mahmoud Dicko s'est permis de traiter les autorités du pays « d'arrogants », et la communauté internationale d'être « orgueilleuse ». En réaction à ces propos, le ministre délégué imam Oumarou Diarra n'a pas manqué de réponse pour l'ex-autorité morale du M5-RFP, en l'occurrence imam Mahmoud Dicko.

Encore une fois, l'imam de Badalabougou fait parler de lui. Longtemps silencieux, le pivot du Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) serait dans une logique de sortir de sa moquée. Les mots, employés la semaine dernière par le « puissant opposant » au régime de l'ex-Président de la République, IBK, attestent qu'il ne partage pas la même vision que plusieurs autres citoyens du pays, quant à la gestion actuelle de la transition en cours. Le parrain de la CMAS trouve que les autorités du Mali « sont arrogantes ». Aussi, l'imam taxe la communauté internationale d'être « orgueilleuse ». D'après lui, les Maliens se sont vus dans cette situation d'embargo à cause, d'une part, de « l'arrogance » des gouvernants du pays et d'autre part, dit-il haut et fort, à cause de « l'orgueil » de la communauté internationale. Une situation qui, a-t-il exprimé, ne saurait perdurer. Pour sa part, le ministre imam Oumarou Diarra a réagi aux propos de Mahmoud Dicko. D'un ton ferme, le ministre délégué auprès du Ministère de la Santé et du Développement disait ceci, avec le chapelet en main droite : « Le Colonel Assimi Goita et le Dr. Choguel Kokalla Maiga ne sont ni arrogants, ni orgueilleux ou des personnes qui font du mal ». En clair, imam Oumarou confirme que le Président de la Transition et son Premier ministre continuent d'œuvrer pour les citoyens. « Assimi et Choguel ne sont en train de faire que ce que les Maliens demandent », a-t-il confié, rappelant que le Mali n'est pas n'importe quel pays.

Mamadou Diarra / Source : LE PAYS

Rapport annuel mondial de la peine de mort, selon Amnesty international Mali : 48 condamnations à mort au Mali en 2021

Présenter le rapport annuel mondial de la peine de mort en 2021. Tel était l'objectif de la conférence de presse animée par le Directeur exécutif par intérim de l'Amnesty International Mali, Hamane Touré, qui avait à ses cotés le coordinateur juriste chargé de la peine de mort au bureau de l'Amnesty International Mali, Mohamed El Bachir Singaré. C'était le jeudi 26 Mai, à leur siège sis à Kalaban-Coura.

A l'entame de son propos, le Directeur exécutif par intérim a précisé que les informations recueillies par Amnesty International sur le recours à la peine de mort dans le monde en 2021 font état d'une hausse de 20% des exécutions recensées et de 39% des condamnations à mort prononcées par rapport à 2020. Ce faisant, 18 pays ont exécuté au total au moins 579 personnes et 56 pays ont condamné à la peine capitale au moins 2052 personnes, enseigne ce rapport.

Selon lui, la multiplication des exécutions pour des infractions à la législation sur les stupéfiants en Iran a contribué à cette augmentation mondiale, mais des hausses importantes ont aussi été constatées en Arabie Saoudite, en Somalie, au Soudan du Sud et au Yémen. La Chine où les exécutions se comptaient probablement par milliers ainsi que la Corée du Nord et le Viêt-Nam ont continué de dissimuler l'ampleur de leur recours à ce châtiment. Avant d'ajouter que l'allègement des restrictions liées à la pandémie de Covid19 a aussi contribué à l'augmentation du nombre de condamnations à mort, notamment au Bangladesh, en Inde et au Pakistan tandis que certains Etats d'Amérique ont repris les exécutions.

A ses dires, de nombreux pays ont fait fi des garanties offertes par le droit international relatif aux droits humains et les normes y afférentes. Il ressort toujours de ce rapport que plusieurs Etats ont utilisé la peine capitale comme instrument de répression contre des manifestations ou des groupes minoritaires. De ce fait, la peine de mort a continué, dit-il, d'être utilisée en 2021 dans des conditions donnant lieu à des violations du droit international et des normes connexes.

Dans la même lancée, M. Touré a affirmé qu'au Mali comme en Algérie, au Bangladesh, en Egypte, en Jordanie, au Myanmar, en Palestine, en République Démocratique du Congo et au Yémen, des sentences capitales ont été prononcées en l'absence de l'accusé par contumace. Toujours selon lui, au Mali, le rapport fait état de plus de 48 condamnations à mort en 2021. Ces condamnations, selon les informations reçues auprès du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme du Mali par Amnesty International émanent des trois Cours d'appel du pays siégeant à Bamako, Kayes et Mopti pendant leurs sessions d'assisses consacrées aux crimes graves.

Par Fatoumata Coulibaly / Source : Le Sursaut

Circulation de Bamako : Les échangeurs piétons de Sogoniko, un QG de bandits

Selon nos informations, tous les sacs à main, portemonnaies volés se retrouvent jetés après avoir été vidés de leur contenu. Selon toujours la même source, il n'est pas rare de trouver sur ce passage des cartes d'identités abandonnées par les voleurs, qui sont utilisées dans d'autres circonstances dans le but de brouiller les traces.

Cette initiative de construction de passage-piétons rentre en droite ligne des actions entreprises par le Gouvernement du Mali sous le mandat d'Amadou Toumani Touré. Elle vise à sécuriser les piétons sur certaines voies comme nous avons pu le constater au Dibida, sur la route de l'Aéroport au niveau du Quartier-Mali et en face de la gare routière. Cependant, cette solution pour sécuriser les piétons se trouve utiliser à d'autres fins, car délaisser par la cible.

La construction de ses échangeurs piétons ont pour objectif essentiel de sécuriser les usagers de la route à pied en général et de mettre à disposition de la population de la capitale des ouvrages modernes permettant l'amélioration de leur cadre de vie.

Cette alternative proposée aux usagers à pied peine à faire partir de leur quotidien. C'est pourquoi, il n'est pas rare de voir des piétons se déambuler parmi les véhicules et les engins à deux roues avec tous les risques notamment celui de se faire renverser par un conducteur imprudent.

Les quelques piétons que nous rencontrés expliquent cet état de fait par le manque de sécurité sur ces bâtis.

Certains argumentent que ces installations sont devenues des habitations pour les bandits.

M. Yattara / Source : L'Alternance

Prêches controversés, insultes, injures, médisances, promotion de soi : Quand des chefs religieux musulmans se donnent en spectacle

La religion musulmane est devenue le lieu de tous les désordres à Bamako. Elle divise plus qu'elle ne rassemble. Elle est devenue une passoire pour accéder à la célébrité à travers des insultes, des injures, des médisances et de la promotion de soi. Ces valeurs contre-nature, diffusées à longueur de journée sur les médias, ont vidé la religion de tout son contenu. N'en parlons pas des prêches qui n'ont rien à voir avec les versets du coran. Chacun donne son interprétation de sa lecture des saintes écritures, déroutant les fidèles du bon chemin.

A la cherche d'une promotion de soi pour se faire de l'argent sale à l'image de nos démocrates prédateurs, ils n'épargnent personne. Même le prophète (PSL) est mis en cause dans leur folie meurtrière.

Pour se donner une visibilité, les médias traditionnels ne suffisent plus. Ils ont pris d'assaut les réseaux sociaux, où ils se donnent encore en spectacle. C'est le lieu où les partisans s'affrontent vulgairement. En emboîtant le pas à leurs chefs, c'est la même chanson : insultes, injures, médisances, exposition de biens matériels. Jamais, le niveau de la maîtrise du coran et autres textes n'est mis en avant pour départager les guides religieux qui s'adonnent à ces pratiques déshonorantes.

Là où, la morale doit prévaloir, la chienlit s'est installée au vu et au su de tout le monde. Ils se servent et non la société. Il est grand temps que les organisations musulmanes agissent face à ces dérives qui risquent de se transformer un jour en affrontements violents entre des chefs religieux à la recherche de ce monde ici-bas. Dans le cas contraire, l'État, à travers la justice, doit les interpeller au même titre que ceux qui sont arrêtés au nom de la loi de la cybercriminalité.

Vivement la loi en gestation du Ministère des Affaires religieuses, du Culte et des Coutumes pour mettre au pas des gens agissant au nom de l'argent facile et non au nom de la religion musulmane qui prône entente, cohésion, bonne éducation.

Fatou / Source : L'Inter De Bamako

www.malikile.com

Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

La vérité sur la prestation de serment et déclaration de biens du Président reconduit

« Il n'y a pas de serment spécifique pour le président de l'OCLEI. Celui-ci est choisi parmi les membres de l'OCLEI. Moumouni GUINDO a prêté le serment de membre de l'OCLEI le 1er juin 2017. En tant que magistrat désigné par le président de la République, il fait partie des membres dont le mandat est reconduit d'office. Comme les cinq autres membres reconduits d'office, il n'a pas à renouveler son serment, celui de 2017 étant valable pour toute la durée des fonctions de membre. Comme il n'y a pas de serment spécifique au président, le renouvellement de son mandat ne l'oblige pas à prêter un serment (qui n'est pas prévu par les textes en vigueur).

Selon les textes maliens, la déclaration de biens est confidentielle. Par conséquent, publier une déclaration de biens est un manquement aux textes en vigueur ».

Conférence sur le Mali et le panafricanisme : Une pléiade de propositions pour une sortie de crise

Le bureau politique national du MPP-Mali a organisé, le mercredi 25 mai 2022, une conférence débat couplée à la commémoration de la journée africaine. Le thème de la conférence était : le Mali, défi de souveraineté et de refondation.

Dans son intervention, le Président du Parti MPP-Mali, Youssouf Oumar Diakité a laissé entendre que cette activité s'inscrit dans le cadre de la commémoration de la journée Africaine et de l'anniversaire de leur parti dénommé Mouvement patriotique panafricain "MPP – Mali". « **Soucieux de l'avenir du Mali et de sa jeunesse en particulier, le Mouvement patriotique panafricain (MPP - Mali) s'est résolument engagé aux côtés des autorités compétentes de la transition sous le leadership du Colonel Assimi Goita, Président de la transition et son premier ministre Dr Choguel Kokala Maïga pour que le Mali puisse retrouver sa souveraineté et sa dignité . En effet, le MPP - Mali est un jeune parti politique créé le 25 Mai 2021 dont la légalité est attestée par le récépissé de création daté du 18 Juin 2021. Résultant du fiasco politique car avec plus de 200 partis politiques sur l'échiquier national, le résultat est l'insatisfaction et déception totale de la population malienne. Le MPP s'engage à relever ce défi en réinstaurant la confiance entre les politiques et la population Mali – Koura** », a-t-il fait savoir.

Le principal conférencier, Seydou Traoré, ancien ministre de l'agriculture, a abordé les thématiques suivantes : le défi, la souveraineté, la refondation, le panafricanisme, les moyens de la refondation et actes de la transition. Connu pour sa pugnacité, D'entrée de jeu, il a affirmé sans ambages que les maliens aspirent à un changement radical par rapport à ce qui a été connu. « **Aujourd'hui nous pouvons dire qu'il y a un certain nombre de conditions qui peuvent rassurer par rapport à ce changement. Nous avons un leadership sans conteste en la personne du président Assimi Goita par rapport à sa mission de la rupture des contrats coloniaux notamment ceux de la défense afin cette activité de souveraineté revienne pleinement aux Fama. Nous avions une équipe gouvernementale dédiée à la tâche avec un premier ministre qui à la tribune des Nations Unies a ébranlé énormes de convictions à l'international et rassuré les maliens et africains que nous pouvons être souverains et que nous pouvons en face d'un partenaire étranger dire nos ressentis surtout dans la vérité. Il y a un certain nombre d'actes aujourd'hui qui ont été posés et qui confirment cela. La renégociation de l'accord de défense qui a été demandée, j'allais dire le rejet de cet accord de défense vu que l'autre partie à refuser de répondre est un acte fort. Le départ de Barkhane, de Takuba constitue également un acte fort dans ce sens** », a-t-il précisé.

Le conférencier dira que la justice malienne à l'écoute des organisations de la société civile malienne a convoqué le ministre Le Drian pour venir s'expliquer par rapport à des travers en ce qui concerne les marchés publics maliens. Ceci est une première et c'est notable. « **Il y a un certain nombre d'actes qui sont là, qui nous permettent d'espérer aujourd'hui que ce changement va être irréversible. Au nombre de ceux-ci je vais ajouter la façon dont l'accord d'Alger est en train d'être gérée avec beaucoup de patriotismes et de compréhension. Surtout de la part de nos parents arabes et Touaregs qui réellement sont dans une dynamique de paix, de conciliation, de la constitution d'une nation malienne, d'un Mali un et indivisible. Je crois que tout cela concours à espérer que ces changements lesquels nous sont irréversibles.**

Il y a l'embargo ça fait un certain nombre de mois et malgré tout le Mali vit, j'allais dire vit bien. Parce qu'il n'y a rien de plus noble que de vivre de ses propres ressources. Il n'est pas séant pour une nation qui se veut souveraine que ce soit l'aide extérieure pour ne pas dire la mendicité qui permette à un pays d'être débout. En cela, je crois que nous sommes sur une bonne voie », a-t-il soutenu.

Dans une démarche basée sur l'objectivité, l'ancien ministre Seydou Traoré, a martelé qu'il y a des risques évidemment à ce que tous ceci reviennent au point de départ. Le premier gros risque à son avis, c'est la pression qui est en train d'être menée pour qu'on ait des élections présidentielles bâclées. « **Je crois que les autorités de la transition doivent avoir un échéancier solide, des activités concrètes qui justifient que nous ne pouvons faire des élections sereines, transparentes, crédibles que dans ce temps-là. Ce temps sera le temps des maliens. Il ne faut aps céder à la pression. Deuxième risque c'est le bouillonnement intérieur multifacette. C'est quoi, c'est des hommes politiques indélicats qui ont eu à toucher aux ressources de l'Etat, font tout pour que les choses n'aillent pas à l'apaisement. Il y a également des leaders religieux qui ont leur conviction pour le Mali, qui travaillent à leur conviction. Je crois qu'il faut les approcher à l'aune de la Constitution malienne leur faire savoir que le Mali est une république laïque et démocratique. Et si leur conviction religieuse rentre dans ce cadre tant mieux. Si ça ne rentre pas dans ce cadre nous sommes tous des maliens c'est le peuple qui en définitive décide. Il faudrait que les forces armées et de sécurité soient renforcées davantage. Je crois que le gouvernement rentre en contact avec la Minusma, la remercier et lui demander que son budget de fonctionnement soit reversé aux Fama pour nous doter en équipements, en hommes et pour continuer le travail** », a-t-il conclu.

Ibrahim Sanogo

Formation continue a la justice : Des magistrats et greffiers outillés

Le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des sceaux, Mamoudou Kassogué, a présidé, le lundi 30 mai 2022, la cérémonie d'ouverture des sessions de formation des magistrats sur les violences basées sur le genre et des greffiers sur les actes de procédures dans le cadre de la remise en œuvre des activités du projet UNITAR. C'était en présence de l'ambassadeur d'Allemagne au Mali.

Ces sessions de formation se dérouleront du 30 mai au 3 juin 2022. Elles visent à former d'une part 50 magistrats en matière de violence basée sur le genre et 50 greffiers dans le domaine des actes de procédures d'autre part. S'agissant de la formation sur la violence basée sur le genre, il importe de souligner que l'importance de cette thématique n'est plus à démontrer quand on sait le contexte culturel et sécuritaire de notre pays. En effet, les violences sexuelles liées aux conflits, les discriminations liées au sexe ainsi que d'autres formes de privation de droits et de libertés dont sont victimes particulièrement les femmes dans différentes zones de notre pays soulèvent des questions éminemment juridiques sur lesquelles l'attention des praticiens du droit et des acteurs du droit de la justice mérite d'être attirée. Il s'agit de sortir des prismes des médias et autres moyens de communication sur le sujet pour l'examiner avec un regard professionnel dans le but d'en maitriser les contours et d'y apporter des réponses judiciaires appropriées au regard de la législation de notre pays. En ce qui concerne les actes de procédures objet de formation à l'intention des greffiers il renvoie à des conditions et autres dispositions nécessaires dont le défaut peut entacher la procédure et anéantir les efforts pour la faire aboutir. L'accomplissement d'actes nécessaires à la bonne tenue des dossiers, à la bonne conduite des procédures et à l'exercice des voies de recours par des justiciables montrent à suffisance le rôle central des greffiers dans la gestion des dossiers judiciaires et justifient amplement l'organisation d'une telle session de formation afin de renforcer leur capacité dans ce domaine au bé-

néfice de la justice et des justiciables.
Selon le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des sceaux, Mamoudou Kassogué, cette formation consacre le démarrage de la deuxième phase de la convention des partenariats entre l'INFJ et l'UNITAR pour le renforcement de capacités du système judiciaire et la promotion de l'état de droit au Mali. Après la mise en œuvre de la première phase qui a permis la formation de plus de 500 personnes sur des thématiques concernant aussi bien le fonctionnement de la justice dans ces différents segments et les questions de déontologie des personnels judiciaires et pénitentiaires. Il s'agit de poursuivre cette dynamique de manière à créer les conditions d'une amélioration de la qualité des services de la justice et de contribuer au renforcement de l'état de droit dans notre pays. « **Je profite de cette occasion pour exprimer ma pleine et entièrementsatisfaction non seulement pour la pertinence de l'objectif global visé par le partenariat INFJ et l'UNITAR mais aussi pour les brillants résultats obtenus à l'issue de la première phase. En effet, le renforcement du système judiciaire et la promotion de l'état de droit constituent des objectifs qui cadre parfaitement avec les priorités du gouvernement de transition suivant le premier ministre, chef du gouvernement, le Dr Choguel Kokalla Maïga et les orientations éclairées du président de la transition, le colonel Assimi Goïta. La lutte contre l'impunité sous toutes ces formes, la lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière et l'amélioration de la qualité du service public de la justice sont des objectifs qui ne sauraient être atteints sans un renforcement du système judiciaire. C'est la raison d'être de la loi d'orientation et de programmation pour le secteur de la justice qui lui accorde une place de choix dans le but de restaurer la confiance entre la justice et les citoyen**s », a-t-il souligné.
En outre, le ministre de la justice fera savoir que « **l'institut national de formation judiciaire Me Demba Diallo retrouve comme nous le constatons incontestablement un regain de dynamisme et de vivacité non seulement dans l'orientations de la planification de ces actions mais aussi et surtout dans la mise en œuvre de son programme d'activités. Les efforts qui ont été déployés pour assurer des formations spécifiques dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, le financement du terrorisme, la corruption, le blanchiment des capitaux et d'autres formes de criminalités transnationales organisées ont permis le renforcement de capacité de nombreux acteurs judiciaires désormais outillés pour faire face à ces fléaux** », a-t-il mis en relief.

Ibrahim Sanogo

Montée en puissance de l'armée- lutte contre la corruption- restauration de la souveraineté nationale- boom de la filière coton : Les acquis de la rectification

Il y a un an, la transition malienne prenait un nouvel envol avec le début de la présidence de Assimi Goïta. En effet, suite à un remaniement ministériel mouvementé, le Colonel Goïta, alors Vice-président, et ses compagnons ont décidé mettre fin à la présidence controversée de Bah N'Daw, le 24 mai 2021. Dès lors, une nouvelle page s'ouvre pour le Mali et pour la Transition avec l'arrivée à la Primature de Choguel K. Maïga, président du MPR et premier responsable du M5, un mouvement qui était au-devant de l'insurrection populaire contre le régime d'Ibrahim Boubacar Keïta. Après, la prestation de serment de Assimi Goïta et la formation d'un nouveau gouvernement, des balises ont été posées dans certains domaines clés : l'équipement de l'armée, la lutte contre la corruption et la délinquance financière, la restauration de la souveraineté du pays et la relance de l'économie et de l'agriculture à travers la filière coton. Un an après, qu'est-ce qui a été fait après la Rectification de la trajectoire de la Transition malgré l'embargo qui frappe le pays ? Réponses.

Le 24 mai 2021, les évènements se précipitent après l'annonce du premier remaniement ministériel de la transition, démarrée après la chute du régime d'IBK en août 2020. Profitant de ce remaniement, le président de la transition Bah N'Daw éjecte du gouvernement certains acteurs clés du coup d'Etat d'août 2020, notamment le ministre de la Défense, Sadio Camara et celui de la Sécurité, Modibo Koné. Ils sont remplacés par des proches du président. Ce coup de force perpétré par Bah N'Daw contre ceux qui l'ont fait Roi provoque une réaction immédiate de la junte qui a décidé de le démettre afin éviter le pire : un affrontement entre différents acteurs du coup d'Etat. Ensuite, le président Bah N'Daw et son Premier ministre Moctar Ouane sont arrêtés et démis de leur fonction le lendemain. Il leur est reproché la « non inclusivité » dans la formation du gouvernement et leur « incapacité » à gérer le climat social. Dès lors, le colonel Assimi Goita, alors Vice-président de la transition, a décidé de prendre les affaires en mains : Il prête serment, le 7 juin 2021.
Afin d'imprimer une nouvelle marche à la transition, la junte se tourne vers le M5, dont le soulèvement a contribué à faciliter la chute du régime d'Ibrahim Boubacar Keïta. Au terme d'âpres négociations, les deux parties (junte-M5) tombent d'accord sur la désignation d'un nouveau Premier ministre. Le choix est porté sur l'expérimenté Choguel Kokalla Maïga, qui avec d'autres compagnons ont organisé avec brio le soulèvement populaire de juin à août

2020. Dès lors, le cap pour la « Rectification » de la transition est lancé avec une vision claire des priorités de l'heure et sous la supervision du tandem Assimi-Choguel.

Sécurité : l'armée en puissance et au front

Les impacts positifs de la « Rectification » se font surtout sentir dans le domaine de la défense et de la sécurité. Dans ce domaine, les nouvelles autorités se sont fixées pour objectifs fondamentaux la reconquête du territoire national avec l'intensification des opérations miliaires, notamment au Centre du pays. L'équipement de l'armée par la diversification du partenariat entre le Mali et d'autres pays, particulièrement la Russie, le recrutement massif au sein des différents corps, l'amélioration des conditions des hommes... ce sont là, entre autres, priorités des nouvelles autorités. Objectifs : reconquérir le territoire national et sécuriser les populations.
Aussi, par conformément au premier axe du PAG (Programme d'action gouvernemental), à savoir le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire, l'armée a adopté une position plus offensive et s'est efforcée de combler le vide sécuritaire que laissera éventuellement le départ de Barkhane. Le renforcement des capacités des FAMA s'est poursuivi, notamment avec « le recrutement de 6 000 éléments, l'acquisition de 9 aéronefs, la réalisation de 11 500 patrouilles de sécurité, la construction et l'opérationnalisation de 43 postes de sécurité, 41 Postes de sécurité à Bamako, I Poste de sécurité de Koulikoro – Tanabougou), et la construction de 26 unités de sécurité (13 Commissariats, 3 Brigades, 3 P DSG, 2 Centres de Secours, I Poste de Secours Routier, 2 Pelotons de la Garde, I Légion de gendarmerie, I Groupement de la Garde) ont été effectuées . Ce n'est pas tout, il faudrait

aussi capitaliser le renforcement des effectifs des forces paramilitaires avec le recrutement de 4 250 agents (3 250 au compte de la Police nationale et 1 000 pour la Protection civile), et l'acquisition de 52 ambulances type Véhicule de Secours et d'aAssistance aux Asphyxiés et Blessés (VSAB) et d'autres matériels et équipements majeurs pour les forces de défense et de sécurité. Nous enregistrons également des actions de renforcement du cursus de formation à savoir, l'ouverture de l'École de Guerre du Mali (EGM) el la réouverture de l'École Militaire d'Administration le I er octobre 2021, après deux (02) ans de fermeture
S'y ajoute le désarmement et le recrutement spécial de 2 481 ex-combattants issus des Groupes d'autodéfense.

Corruption et délinquance financière : la lutte est engagée !

En matière de corruption et de délinquance financière, les nouvelles autorités ont affiché leur volonté de mener désormais une lutte implacable contre les délinquants à col blanc.
Plusieurs audits ont été réalisés et leurs résultats ont été transmis à la justice. Il s'agit, entre autres, de l'audit des dépenses liées à la LPSI (Loi de programmation de la sécurité intérieure) et au Fonds Covid, l'audit de la cession des bâtiments publics à Bamako, l'audit de certaines institutions de la République (Assemblée Nationale, Haut Conseil des Collectivités, Haute Cour de Justice), l'audit de certains organismes personnalisés et autorités administratives indépendantes (AGEFAU, AMRTP, ANGESEM (Agence nationale de gestion des stations d'épuration du Mali). Quant aux audits du cadastre minier, de certains grands programmes/projets nationaux, et l'évaluation de la LOPM, les audits sont cours.
En outre, on a assisté à des poursuites dans le cadre de certains dossiers, objets des rapports de contrôle du Bureau du Vérificateur Général et des autres organismes de contrôle de l'État. Les poursuites judiciaires relatives aux dossiers d'armement et aux enquêtes sur les tueries et exactions des 10, 11 et 12 juillet 2020 à Sikasso, Kayes et Bamako sont en cours de traitement dans les juridictions compétentes. Aussi, selon le Premier ministre, les enquêtes concernant les tueries de Ogossagou I et II ont été instruits et clôturés. Autre dossier en instruction ? Les massacres perpétrés à Sobane Da.

L'Etat serre la ceinture

Concernant la réduction du train de vie de l'Etat, plusieurs mesures déjà ont été prises par le chef de l'Etat et l'équipe gouvernementale : la réduction des fonds de souveraineté des Institutions a été opérée à travers la réaffectation de 2/3 des fonds de la Présidence et de la Primature aux œuvres sociales. Les missions à l'étranger ont été rationalisées et les dépenses publiques de l'Etat réduites. L'interdiction d'achats de cartes téléphoniques prépayées et l'exigence d'une autorisation préalable du ministre de l'Économie et des Finances pour toute acquisition de véhicule à l'exception des véhicules militaires, sécuritaires et utilitaires... ce sont là, aussi des mesures prises et qui visent à rationaliser les dépenses publiques. Toujours dans le même cadre, d'autres initiatives sont en cours. Il s'agit de l'élaboration et l'adoption d'un projet de décret relatif au régime d'utilisation des véhicules de l'État et des Collectivités, et la mise en place d'un comité de pilotage pour examiner la rationalisation des structures administratives et Institutions de l'État.

Souveraineté et dignité du Mali

Au nom de la souveraineté du Mali, le Colonel Assimi Goïta et son gouvernement ont posé plusieurs actes forts dont, entre autres, l'adoption d'une nouvelle politique basée sur le respect du Mali et de sa souveraineté. Cette politique a, entre autres, conduit au retrait des forces françaises, à la rupture des accords de défense avec Paris, à la suspension de médias français (RFI et France 24), à l'expulsion du Représentant spécial de la CEDEAO au Mali, de l'ambassadeur de France au Mali, à l'interdiction faite au contingent danois de la force Takuba d'opérer dans notre pays, le retrait du Mali du G5-Sahel... Ce sont là, autant de actes forts et de décisions qui ont marqué les esprits et bouleversé les rapports entre le Mali et certains pays comme la France. Des actes forts appréciés au Mali et à travers le monde. Le Mali se fait désormais respecté !
Avec la CEDEAO, la situation est tout autant tendue avec la décision de l'organisation sous régionale d'imposer le 9 janvier 2022 des sanctions économiques et financières à notre pays. Lequel n'a pas tardé à répliquer par la suspension des relations diplomatiques, fermeture d'ambassades, suspension des transactions commerciales avec les pays membres (CEDEAO), fermeture des frontières terrestres et aériennes.
Les autorités maliennes ont continué avec cette politique de fermeté avec la décision, le dimanche 15 mai 2022, du retrait du Mali de tous les organes et instances du G5-Sahel, y compris la Force conjointe... Cette décision intervient après celle du retrait le 17 février 2022, des forces Barkhane et Takuba du territoire malien.

Boom de la filière coton

Après s'est enregistrée à son plus bas niveau en 2020-2021, la production de coton a atteint 760 000 tonnes en cette année 2021-2022. L'annonce a été faite par le président Assimi Goïta, en marge de la fête du coton, le 19 mars 2022 à Koutiala. Cet important stock marque un nouveau départ pour la filière. Elle dépasse de loin le précédent record de 743 000 tonnes réalisé en 2017-2018.
Selon les autorités, cette récolte exceptionnelle est le résultat des mesures de soutien aux producteurs. En effet, le prix minimum du kilogramme de coton a été porté à 280 Fcfa durant ladite saison contre 200 Fcfa un an plus tôt alors que la subvention aux engrais précédemment suspendue a été de nouveau débloquée.
Ces différentes dispositions ont motivé les producteurs à s'orienter vers la culture de l'or blanc et conduit à une augmentation des superficies emblavées à près de 790 000 hectares contre seulement 165 000 hectares un an plus tôt.
Avec son volume, le Mali pourrait devenir le second producteur africain de coton si le Bénin atteint son objectif fixé en 2021/2022 (766 000 tonnes) voire le premier fournisseur du continent dans le cas d'une contreperformance.
Quel que soit le scénario final, le pays fera à coup sûr, son entrée dans le top 3 des producteurs africains de coton, cercle duquel il avait été éjecté pour la première fois de son histoire en 2020/2021.
Rappel : le coton fournit 15 % des recettes d'exportation et représente une source de revenus pour 40 % de la population rurale.

Mémé Sanogo
Source : L'Aube

Cambriolage au marché de Médine : Sanfo pris la main dans le sac !

Âgé de 21 ans, H. Sanfo a été pris en flagrant délit de vol par la foule dans un magasin au marché de Médine le vendredi 20 mai dernier, tôt le matin. Il était avec ses complices, contrairement à lui, ceux-ci ont réussi à s'échapper. Ainsi, après avoir été conduit et mis à la disposition du Commissariat de Police du 3ème Arrondissement par le Poste de Police dudit marché, H. Sanfo a été transféré le mardi 23 mai à la Maison Centrale d'Arrêt de Bamako Coura, sur instruction du parquet de la Commune II.

Sanfo est soudeur de son état. En plus de ce métier il a une autre corde à son arc. Un cambrioleur connu des archives du Commissariat de Police du 3ème Arrondissement. Ainsi, le vendredi 20 mai 2022 à l'aube, comme à leur habitude, lui et ses acolytes ont tenté de dévaliser un magasin de vente de Wax et de Bazin au sein du marché de Médine en CII du district de Bamako. Ils n'ont pas arrivé à leur fin, car pris la main dans le sac, grâce à la vigilance d'un individu, qui a crié au voleur. Avec cette alerte, le jeune soudeur pris de panique n'a pas pu prendre sa jambe au cou, contrairement à ses compagnons de fortune, il fut chopé et conduit au Poste de Police du marché de Médine, avant d'être mis à la disposition des Hommes du Commissaire Divisionnaire Amadou I. Balobo Maïga du 3ème aArrondissement.

Ironie du sort, le soudeur- voleur, dès son arrestation, il y a eu des plaintes déposées à son encontre et de ses complices par deux propriétaires de magasin. Lesquels disent tous être volés par H. Sanfo et ses compères au début du mois de mai. Ils (les victimes) témoignent d'être dépossédés de leurs marchandises dont les valeurs varient entre 370.000FCFA à 390.000FCFA.

A cet effet, après avoir été cuisiné par la BR dudit commissariat, il a reconnu les faits tout en faisant des aveux. Selon lui, il voyait ses complices dans un café ou ceux-ci se montraient avec beaucoup d'argent. « A chaque fois que nous nous rendons chez le vendeur de café pour consommer, je voyais les susnommés avec beaucoup d'argent. Lorsque je les ai demandé ce qu'ils faisaient comme activités, ils m'ont laissé entendre qu'ils sont des cambrioleurs et que je peux me joindre à eux afin que nous pillons des boutiques. J'ai accepté volontiers car j'avais besoin de l'argent. C'est dans ce cadre qu'il y a deux mois environ, ils m'ont dit qu'ils ont ciblé une boutique à N'Gabacoro Binabougou et que nous pouvions aller la cambrioler. C'est ainsi que tard dans la nuit, à trois, nous nous sommes dirigés vers ce commerce. Lorsque nous y sommes arrivés, je suis resté dans la rue au guet et les prénommés sont rentrés dans la boutique. En sortant, ils m'ont exhibé des paquets de thé, de cigarette et du sucre. Ce sont eux qui ont vendu ces butins à un prix que j'ignore. Ils m'ont quand même donné 5.500FCFA comme ma part » a avoué le jeune.

Après ce coup, poursuit-il : « ma fiancée a accouché et je voulais organiser une soirée inédite. Puisque je n'avais pas assez de moyen, j'ai sollicité le service de mes compagnons afin que nous partions cambrioler certains commerces au marché de Médina Coura ». Une énième proposition que ses complices ont acceptée. Ainsi, le 20 mai 2022, le matin de bonne heure, l'un de ses complices a pris un pied-de-biche et ils sont allés devant une boutique où on vend des tissus Wax et des Bazins. « A l'aide de son pied-de-biche, mon collègue a défoncé la porte de la boutique. Au moment où nous étions prêts à entrer dans le magasin, nous avons été surpris d'entendre quelqu'un qui a crié au voleur. Mon camarade s'est échappé. Malheureusement pour moi, j'ai été appréhendé et conduit au niveau du Poste de Police du Marché de Médine, ensuite, au Commissariat de Police du 3ème Arrondissement... » a-t-il détaillé.

Aussi, sur le lieu de l'infraction, il a été découvert 1 couteau et 1 cadenas endommagé. Pour ce qui est des complices du soudeur-voleur, les investigations sont en cours pour mettre la main sur eux. Par conséquent, H. Sanfo a été déféré depuis le 24 mai à la MCA pour cambriolage.

Par Mariam Sissoko
Source : Le Sursaut

DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie

SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- Nettoyage et protection des meubles en cuir
- Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

Oumar MC KONÉ : Radioscopie d'un Imam versatile, cupide et égocentrique

L'Imam Mahamoud Dicko puisqu'il s'agit de lui est sorti encore à point mal nommé des bois pour ne pas dire de sa mosquée qui lui semble épineuse et exiguë.
L'iman de Badalabougou dans sa toge monarchique profita de la 22ème édition du Forum de Bamako le vendredi 27 mai 2022 pour vilipender les autorités maliennes de « preneurs d'otage du peuple et d'arrogants ».
Pour se mettre dans une position d'arbitre, de faiseur de roi, comme il en a l'habitude, il écorcha en passant la communauté internationale.
La stratégie est connue, verbaliser les torts des deux cotés et se mettre au centre pour être le médiateur.
Les mots ont un sens et ce faisant, l'Imam politicien qualifia dans sa diatribe insensée les autorités maliennes de terroristes car ceux qui prennent en otage un peuple ne sont que des terroristes ou des dictateurs.
Le deuxième couplet de la chansonnette de l'ex autorité morale du M5-RRFP étant « les autorités arrogantes » signifierait que les autorités maliennes méprisent les populations et se tiennent loin des préoccupations des maliens.
Qu'elle divagation intellectuelle d'un Imam qui a toujours préféré troquer le chapelet contre le luxe et le sacre. L'Imam a une forte attirance pour le champ politique que pour l'espace religieux, la prière et la mosquée. Il s'enivre dans l'investissement politique, la récolte des royalties et à être toujours appelé à table.
L'analyse du parcours politique de l'Imam Dicko révèle sans nuance son goût immodéré pour l'argent. C'est un homme insatiable, manipulateur, assoiffé de pouvoir et toujours dans les combines de déstabilisation.
L'individu croit tellement à sa bonne étoile qu'il croit que dieu habite chez lui. Il côtoie les prébendiers, les séparatistes, les djihado-terroristes et les narcotrafiquants en tout genre.
L'Iman de Badalabougou, un piètre politicien sans vision pour le futur du Mali, profite des situations particulières pour vouloir prendre un « morceau du gâteau » comme si le pays est à découper. Il est tantôt avec les anges qu'il abandonne toujours en pleine prière, tantôt il est avec les démons qu'il n'arrive pas à chasser.
L'Imam dribleur est un véritable olibrius de la république qui se permet de diffamer les autorités de la transition qui à leur corps défendant ont restauré l'honneur et la dignité des maliens voire des africains.
La nouvelle tentative de déstabilisation de l'Imam narcissique de Badalabougou, déchu comme autorité morale par ses compagnons de lutte du M5-RFP, doit être considérée comme un acte subversif. Il doit y répondre devant la justice ou se ranger religieusement dans sa mosquée pour expier ses fautes et péchés devant le tout puissant miséricordieux.
Nous sommes dans la refondation et l'Imam Dicko doit être refondé afin qu'il tourne définitivement le dos aux pratiques de concussions et d'agitateur professionnel pour menacer les autorités en place. Tout porte à croire que l'Imam politicien n'a pas compris le sens de la lutte populaire du M5-RFP qu'il a cependant accompagné mais pour d'autres motivations inavouées.
Après avoir été placé sur la cime de l'arbre majestueux, l'Iman politicien de Badalabougou risque la chute dans le puits du déshonneur.
¨ La haine est aveugle, la colère étourdie, et celui qui se verse la vengeance risque de boire un breuvage amer. Alexandre Dumas in Le Comte de Monte-Cristo ¨.

Souhaitons qu'Allah vienne au secours de l'Iman Mahamoud Dicko à temps.

Vive le Mali libéré, uni et laïc.
El Professor

Forum de Bamako : Sortie ratée de l'Imam !

L'édition de cette année du « Forum de Bamako » s'est tenue, le jeudi dernier, dans notre capitale. Parmi les invités et intervenants, il y avait l'imam Mahmoud Dicko. Occasion pour le leader religieux de... sortir une nouvelle fois de sa mosquée pour se retrouver dans l'arène politique. Visiblement, l'imam Dicko (écarté des sphères décisionnelles de l'État depuis un certain temps) a du mal à digérer d'être à la touche. Lui qui a activement pris part au soulèvement populaire contre le régime de IBK.

En venant au Forum, Mahmoud Dicko avait-il un message particulier à faire passer à l'assistance, au-delà, à une certaine communauté internationale ? Le religieux de Badalabougou (siège où il réside) voulait-il se faire entendre des nouvelles autorités ? L'imam est-il chargé d'une mission commanditée ? Voilà autant de questions qui sont posées après certains propos tenus par Dicko contre les autorités de la transition.
Cette sortie du religieux a provoqué moult réactions à travers le pays et même au-delà de nos frontières.
Du Chérif de Nioro, M'Bouillé Haïdara, au très médiatique imam Mahi Ouattara, en passant par l'ancien Ministre Seydou Traoré, les réactions ont fusé de partout. S'y ajoute celles (plus acerbes) de centaines de personnes qui ont exprimé leur colère sur les réseaux sociaux.
En somme, l'on assiste à une véritable levée de boucliers contre cette posture de l'imam contre la transition au moment où certains à l'extérieur s'attaquent aux fondements mêmes du Mali : SON UNITÉ !
Hasard de calendrier ou simple coïncidence ? Cette sortie de Dicko est intervenue quelques jours seulement après une entrevue, le 14 mai dernier, entre le même Dicko et le Représentant de la Délégation de l'UE au Mali, Bart Ouvry, également présent au Forum. D'où beaucoup de supputations et de soupçons au sujet du nouveau " partenariat et d'échanges " (ce sont les propos de l'imam) que le diplomate entend établir entre eux deux.

En attendant, nous vous livrons les réactions du Chérif de Nioro, Seydou Traoré, Ancien ministre, et Ismaïla ALHASSANE dit Bacho, Ingénieur, Agronome, Sociologue.

L'ancien ministre Seydou Traoré réplique a Mahmoud Dicko
« Imam, vous avez déçu ! »

Seul Dieu est grand
La constance et l'impartialité ne siéent qu'à lui Seul Dieu n'en veut à personne pour son arrogance ici-bas tant il est vrai que chacun est inévitablement comptable devant lui. A l'heure du jugement dernier.
L'imam Dicko, vénéré et respectable patriarche religieux, votre discours au Forum de Bamako, a juste montré que vous êtes un humain parmi les humains, inconstant comme les humains savent l'être, ambiguë comme n'importe quel mortel.
Mais, d'entre les humains, certains sont des élus de Dieu, et leur inconstance déroute, déprécie leurs paroles. Cela perturbe.
Oui, moi je suis perturbé par votre adresse aux autorités de la transition lors du forum de Bamako, 22ème du genre en mai 2022. Discours tenu dans un contexte géopolitique que vous-même avez contribué à éclairer pour le grand public, un jour de décembre 2015.
Alors, quoi de plus normal que dans cet éclairage, face à une situation d'atteinte caractérisée à notre souveraineté que les autorités de la transition soient intransigeantes et arrogantes pour répondre à l'orgueil de la communauté internationale qui se croit et se prend "propriétaire" du Mali!
Iman Dicko, je suis perturbé, à moins que par Qatar et Arabie Saoudite interposés, la France, l'Union Européenne et L'OTAN n'aient eu raison de vos convictions politiques, géopolitiques et géostratégiques. Dans ce cas, vous êtes libre comme tout citoyen de changer de posture et de discours. Mais je vous dit, cela ne vous va pas, et écorche votre image. Mais alors, cela ne vous va pas du tout !
Imam Dicko, personne ne va vous interpeller. Nos autorités sont respectueuses des droits constitutionnels et ont une éducation qui ne leur permet pas cela.
Par contre, à charge pour vous de vous excusez publiquement, car nous sommes nombreux à nous sentir insultés par vos propos.
Iman Dicko, comme Macron, Florence Parly, Jean Yves Le Drian, le sénateur français Christian Cambon, président de la Commission des Affaires Étrangères et de la défense, vous nous avez manqué de respect. Vous avez déçu! LA FRANCE DE MACRON JUBILE !
Imam Dicko, soyez rassuré néanmoins de notre respect, de mon respect. Que Dieu vous garde et vous accompagne dans vos fonctions sociales, politiques et religieuses. LUI SEUL saura trouver pour vous le juste milieu pour le bonheur du Mali.

Seydou Traoré
Ancien ministre

L'Imam Mahmoud DICKO, un homme a recadrer

Mahmoud Dicko était un leader que j'appréciais à cause de ses prises de positions sur certains problèmes d'intérêt national qui auraient été mal gérés par le gouvernement et qui pourraient être potentiellement porteurs de germe de conflictualité.

En effet, sous la troisième République, il était l'un des rares si non le seul qui, face aux Présidents de la République, lors des présentations des vœux du nouvel an à Koulouba, dénonçait les dysfonctionnements de la gouvernance du Pouvoir. Il interpellait directement le Président en exercice pour solutionner des situations qui peuvent dégénérer en crise. Cette particularité m'a fait admirer l'homme de Dieu et le leader qu'il était au nom de toutes les communautés islamiques.

Avec le recul du temps et son implication dans certains dossiers, j'ai appris à mieux cerner l'homme dans des contextes différents, ce qui m'a permis de l'analyser dans sa constance ou non avec la vérité, s'il est philanthrope ou égocentriste, défenseur du bien commun ou du mieux-être individuel. Progressivement, j'ai découvert en l'homme un coté véritablement plus tribun mais aussi des facettes selon l'enjeu et l'acteur en face. J'ai réalisé in fine, que sur le compte de l'homme, je me suis trompé. L'homme de foi est aussi un fin stratège politique, et un manipulateur hors pair.

En effet, lorsque le M5-RFP l'avait mis au-devant de la scène dans leur combat contre le régime de IBK, j'avais fait un article d'alerte dans lequel je dénonçais la pratique. J'ai qualifié de collusion inappropriée, ce regroupement des religieux et des politiques qui dans tous les cas sera contreproductive pour le Mali à long terme. Les acteurs du M5-RFP avaient récusé évidemment mon analyse en son temps en disant qu'il n'y avait aucun problème. Aujourd'hui, le résultat est là, patent et sans appel de Kaou Djim à Mahmoud Dicko.

Je ne me donne aucune prétention démesurée pour porter un jugement sur un Imam de la trempe de Mahmoud Dicko, pour ternir son image de quelque manière qu'elle soit ; cependant à mon avis, il n'a pas la sagesse qu'il devrait avoir de par son âge et sa connaissance de la science islamique. Je peux me tromper mais je pense qu'il n'a pas non plus la retenue du malien de son âge et l'intelligence dont les maliens le créditent. Il est plutôt nombriliste, pernicieux et avide, sinon, il se serait abstenu de prendre certaines positions dans le contexte actuel du Mali, son pays qu'il dit tant chérir. Considéré comme tel, je pense que Mahmoud Dicko est un danger public à surveiller de près.

Il reste l'un des rares grands acteurs du changement à ne rien voir de positif dans ce que réussit la transition, y compris les succès militaires. Sur ce registre, Mahmoud est-il différent de l'Elysée ? Non, il en est le prolongement qui libère ses attaques séquentiellement, et à dose homéopathique.

Il est toujours dans l'attaque et la dénonciation, jamais dans la proposition, c'est d'ailleurs pourquoi il n'a pas participé aux Assises Nationales pour la Refondation ; Monsieur se considère comme le Centre de gravité de la décision au Mali.

Le tribun veut qu'on change une équipe qui donne au Mali sa dignité, qui fait l'espoir de tout un continent. Aujourd'hui, les maliens sont respectés partout où ils sont en Afrique et ailleurs, les peuples africains respectent le Mali, parce qu'il incarne un idéal jusque-là inassouvi. Travaillons à ne pas perdre cet avantage, et c'est dans l'union et le travail acharné, chacun au niveau où il se trouve, que ce challenge sera gagné. Il n'y a pas de victoire sans peine.

L'Imam doit rester dans sa mosquée désormais s'il veut s'appeler Imam, ou il ôte la toge de l'Imamat pour la politique qu'il semble tant adorer. Mahmoud Dicko doit se ressaisir avant qu'il ne perde les moyens de son ressaisissement. Il faut être futé pour savoir arrêter de traire la vache pendant qu'elle donne encore du lait, pour le bénéfice du veau.

Personne ne peut faire l'aveugle devant les difficultés actuelles du Mali, qui se justifient d'ailleurs du fait des sanctions de la CEDEAO. Cependant, si tous ensemble les maliens soufflent dans la trompette, peu à peu le pays se relèvera, et nous aurons un pays à nous, où notre culture, notre agriculture, les ressources minières profiteront à notre économie. On ne peut pas manger du fromage sans se passer du lait.

La refondation du Mali est un vaste chantier qui exige de chaque malien un engagement. Personne ne peut dire que tout va bien en ce moment, il sera également malhonnête de ne pas reconnaitre qu'il y a de grosses avancées dans tous les secteurs, et chacun se retrouve justement à un niveau dans un secteur donné.

Aujourd'hui, le sillon est tracé pour le Mali, il est perfectible, et c'est l'Afrique toute entière qui veut s'en saisir.

Pendant ce temps, si l'inaction de certains est un droit que le Mali peut leur concéder, le sabotage de la volonté collective ne sera pas toléré au nom de la raison d'Etat.

Du Nord au Sud, d'Est en Ouest, nous n'avons que le Mali comme Patrie et Destin commun, personne de l'extérieur ne viendra nous le faire. Que le bon Dieu aide le Mali à se libérer !

Ismaïla ALHASSANE dit Bacho
Ingénieur, Agronome, Sociologue
ismailaditbacho@gmail.com
Bamako – Mali.

NIORO DU SAHEL :
M'Bouyé apporte son soutien à la Transition

Lors de sa traditionnelle prêche, le vendredi dernier, Mohamed Ould Cheicknè a apporté son soutien aux autorités de la Transition. Voici ses propos.

"Partout, dans le monde, les dirigeants se font toujours respecter à travers les pouvoirs qu'ils détiennent. Aucun pays n'aime être humilié ou vilipendé par une autre puissance quelconque, quelle que soit la richesse ou la diplomatie de cette dernière.
Moi, Bouyé, ma position reste intacte face à ces dirigeants tant qu'ils continuent à sauver l'honneur et la dignité des Maliens.
Nous avons été humiliés aux yeux du monde entier à travers nos propres dirigeants. Aujourd'hui, notre pays connaît un régime militaire qui donne un nouvel élan et une nouvelle dignité à son peuple.
Raison pour laquelle je réitère, une fois de plus, mon soutien et mon accompagnement à cette transition. Et je demande à mes fidèles et sympathisants de soutenir cette transition".

Cheick Coulibaly
Chargé de communication
Source : L'Aube

Abdoulaye Diop, ministre des Affaires étrangères sur la chaîne RT : « Notre option n'est pas de continuer à parler de la France… »

Coopération entre le Mali et la Russie, sanctions de la CEDEAO, départ de l'opération Barkhane, relations Mali-France, sortie du Mali du G5-Sahel, axe Bamako-Pékin… ce sont les sujets abordés par Abdoulaye Diop, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, dans un entretien accordé à la chaine RT, lors de son récent voyage à Moscou, a la tête d'une délégation gouvernementale. Le ministre Diop est sans équivoque : « Aujourd'hui, notre option ce n'est pas vraiment de continuer à parler de la France. Nous voulons parler du Mali et des problèmes du Mali. Notre objectif, aujourd'hui, est de renforcer les capacités des forces de défense et de sécurité maliennes en termes de formations, de couverture de notre pays, de moyens aériens, pour qu'elles puissent assurer leur rôle régalien. Je ne pense pas qu'un autre pays puisse venir jouer ce rôle-là. Bien que les aides soient toujours les bienvenues. Mais la logique du Mali est d'assurer une autonomie de nos forces de défense et de sécurité ». Lisez plutôt !

Vera Gaufman : Vous sortez de votre rencontre avec votre homologue russe, Sergueï Lavrov, qu'attend le Mali de la coopération avec la Russie ? Est-ce que vous êtes satisfait de votre échange ?

Abdoulaye Diop : Absolument ! Nous sommes satisfaits. Nous avons une excellente relation de coopération avec la Russie. C'est une ancienne relation qui s'est renforcée au fil des ans, mais qui avait connu aussi des périodes basses. Et aujourd'hui nous sommes dans une dynamique de reprise. Nous avons une très bonne coopération sur le plan sécuritaire et sur le plan international puisse avoir un socle économique. Il faut renforcer les échanges entre les deux pays ! C'est l'objectif de notre présence ici, à Moscou, à la tête d'une importante délégation ministérielle malienne, comprenant mes homologues de l'Economie et des Finances, des Infrastructures et des Transports, et celui des Mines, de l'Energie et de l'Eau. Dans nos différents entretiens avec nos partenaires de la Russie, les conversations ont surtout porté sur des questions relatives au renforcement, à la sécurisation et à l'approvisionnement du Mali en produits de premières nécessités et l'approvisionnement en hydrocarbures. Aussi, nous avons évoqué la relance des chemins de fer du Mali. Ces secteurs-là sont, aujourd'hui, des secteurs stratégiques qui touchent vraiment les populations maliennes. C'est pourquoi l'Etat s'est mis en avant pour pouvoir venir discuter directement avec les autorités russes, mais aussi avec les privés afin de voir ensemble les modalités de

l'approvisionnement de notre pays. Notre objectif en venant ici est de chercher les voies et moyens pour atténuer les impacts des perturbations qui sont créées au niveau de l'économie mondiale et surtout de notre pays qui est sous embargo économique et financier.

Sergueï Lavrov a parlé de livraison de blé, d'engrais, de produits pétroliers. Dans le contexte justement des sanctions, pensez-vous que ça pourrait être une solution ?

D'abord par principe le Mali est opposé à la politique des sanctions étant nous-même un pays sous sanctions. Comme nous l'avons dit, il ne faut pas s'attendre à ce que le Mali puisse encourager ou soutenir une politique de sanctions. Nous pensons que ce n'est jamais la solution. Mais, nous estimons qu'il y a un certain nombre des secteurs clés, notamment les engrais qui contribuent à la production alimentaire. Le Mali est un pays à vocation agroalimentaire. Et nous savons tous qu'aujourd'hui l'insécurité alimentaire fait plus de morts que le terrorisme ou l'insécurité. Il est important que même quand il y a des mesures de restrictions qui sont en place, il y a un certain nombre de secteurs qui sont aujourd'hui stratégiques, par exemple la production de blé. Le pain est consommé dans tous nos pays et par l'ensemble de la population. Si ces produits venaient à manquer sur le marché, comme c'est le cas actuellement, cela peut aussi conduire à l'accroissement de la pauvreté mais aussi à des tensions sociales. Ceci n'est pas souhaitable. Donc quelles que soient ces mesures, je pense que la communauté internationale doit faire preuve de discernement dans l'application de ces mesures et faire en sorte que les populations les plus vulnérables et les plus pauvres ne puissent pas payer les frais de cette situation.

A cause de la crise alimentaire qui se profile actuellement dans le monde, l'Afrique pourrait être la plus affectée ? Pensez-vous que les livraisons russes pourraient être une solution ?

Pour le cas spécifique du Mali qui, cette année déjà, a enregistré une production record de coton de plus de 700 mille tonnes. Le Mali est le premier pays africain de producteur de coton, sans parler aussi des céréales et autres produits que nous produisons. Nous estimons que si nous avons un accès adéquat aux engrais, aux intrants agricoles, il est possible que nous puissions produire suffisamment pour nourrir notre population. Si n'est pas cette situation, je crois que ce type d'appui peut venir dans ce domaine. J'ai pris l'exemple de l'engrais et du blé, s'il y a des facilités à ce niveau-là, cela ne peut qu'atténuer. Nous devons toujours, dans tout ce que nous faisons, penser à l'impact sur l'humain, les conséquences humanitaires de ces mesures-là dans le but de pouvoir trouver des aménagements qui permettent à l'économie mondiale de fonctionner, mais de fonctionner pour les populations les plus vulnérables.

Vous avez également parlé de sanctions de la CEDEAO pendant la conférence de presse avec Sergueï Lavrov, donc comment le Mali fait-il actuellement face à cette situation ?

D'abord, il faut dire que le pays a anticipé. Le Mali s'est préparé à subir à ces sanctions. Nous avions mis en place un certain nombre de mesures qui nous ont permis de tenir. Certains avaient estimé qu'au bout de quelques semaines que le gouvernement et l'Etat malien allaient s'effondrer. Nous sommes à 5 mois et nous sommes encore debout pour aller de l'avant. Je crois ce qui semble important, c'est de comprendre que ces mesures qui ont été prises contre le Mali, notamment la fermeture des frontières du Mali, la fermeture des banque et de la Banques centrale, sont des mesures qui sont illégales, qui ne sont prévues dans aucun traité et nous les avons dénoncé. Nous estimons que ces mesures sont appliquées pour qu'elles affectent beaucoup plus les populations. Et dans le fond ces sanctions ne résolvent pas le problème. Les sanctions prises contre notre pays ne sont pas la solution. La solution au Mali ne peut être qu'une solution de compromis. Voilà ce que nous attendons de nos organisations régionales ! Elles doivent faire preuve de réalisme, de compréhension, pour que nous puissions ensemble trouver les solutions. Le Mali s'inscrit toujours dans le cadre du dialogue pour pouvoir apporter des solutions.

Vous avez aussi déclaré que ces institutions régionales sont parfois manipulées par des puissances extérieures. Dans ce contexte est-ce possible de trouver un compromis elles ?

C'est difficile ! Mais nos organisations sont constituées d'Etats membres. Je ne peux pas affirmer que l'ensemble de ces Etats sont tous sous influence extérieure. Mais, je crois qu'à travers des financements ou un certain nombre de positionnements, certaines puissances extérieures arrivent à influer sur les décisions. C'est ce qui passe si on observe bien la façon dont le dossier malien a été géré par la CEDEAO. Il y a beaucoup erreurs appréciations. Et on a senti manifestement une main invisible. Nous, nous pensons que s'il n'y avait pas ces ingérences extérieures, nous serions capables, entre africains, de trouver des solutions africaines. Nos organisations doivent travailler à essayer de contrer ou d'éviter ces interférences extérieures. Ceux qui viennent de l'extérieur ont leur propre Agenda, qui n'est pas l'Agenda de l'Afrique. Et je suis certain que les africains ont l'intelligence nécessaire, la capacité de se parler, d'identifier des solutions. Après tout ces partenaires et autres puissances extérieures qui viennent créer des désordres chez nous, partent chez eux après et nous restons avec nos problèmes. Nous devons rester ouverts à travailler avec les uns et les autres, mais que ces partenaires n'inscrivent pas leur démarche dans le dessein de nous contrôler, de nous imposer leur Agenda qui n'est pas le nôtre.

Vous avez parlé de puissances qui ont un esprit colonialiste, comme le disait Sergüe Lavrov pendant la conférence de presse.

Oui, il y a cette dimension néocoloniale, mais il y a aussi certains qui ne sont pas des puissances coloniales, mais aujourd'hui, elles se donnent la main.

Dans le contexte du départ des troupes françaises du pays, comment décriez-vous l'opinion publique au Mali à l'égard de la France actuellement ? Pouvez-vous donner le bilan de l'opération Barkhane ?

Il appartient aux français de dresser un bilan

de l'opération Barkhane. Ce que je peux dire, c'est ce que cette opération était venue dans le dessein d'aider à libérer le Mali. Aujourd'hui, elle est destinée à chasser les groupes terroristes, à lutter contre l'insécurité. Neuf ans après, notre résultat collectif (il y avait beaucoup d'acteurs sur le terrain) n'est pas à la hauteur des attentes des Maliens et des populations de la région. Nous étions en train de lutter contre le terrorisme et l'insécurité juste dans les régions du Nord du Mali. L'insécurité s'est propagée dans beaucoup de localités des régions du Mali. Il y a des crises, des tensions, des conflits intercommunautaires qui font beaucoup de victimes. Et cette insécurité a gagné beaucoup de pays de la région. Ça ne veut pas dire que c'est le Mali qui a propagé cette insécurité. Au contraire, le Mali a été victime de l'intervention occidentale en Libye. C'est qui nous amené à perdre 60% de notre territoire. Je crois que ce résultat collectif n'est pas à la hauteur des résultats et des investissements.

Donc en gros, l'intervention en Libye avait été la source de cette insécurité qui s'est ensuite propagée sur le continent ?

Absolument !

En janvier dernier, vous avez déclaré que ne vous exclurez aucune option dans les relations votre pays et la France. Comment ces relations avec Paris évoluent-elles ?

Vous avez suivis les évolutions de ces derniers temps depuis mes déclarations du mois de janvier, malheureusement les choses ne sont allées dans le bon sens. Nous sommes allés de tension en tensions. Ce qui nous a finalement conduit à dénoncer les accords et de traité de Défense avec la France. Et certains parlent du retrait de la force Barkhane. Il faut que les choses soient claires. Ce n'est pas le Mali qui a décidé du retrait de cette opération. C'est la France qui a pris la décision de retirer ses troupes. Le Mali a juste souhaité que cela se fasse plus vite. Aujourd'hui, notre option ce n'est pas vraiment de continuer à parler de la France. Nous voulons parler du Mali et des problèmes du Mali. Notre objectif, aujourd'hui, c'est de renforcer les capacités des forces de défense et de sécurité maliennes en termes de formations, de couverture de notre pays, de moyens aériens, pour qu'elles puissent assurer leur rôle régalien. Je ne pense pas qu'un autre pays puisse venir jouer ce rôle-là. Bien que les aides sont toujours les bienvenues. Mais la logique du Mali, aujourd'hui, c'est d'assurer une autonomie de nos forces de défense et de sécurité. Deuxième, d'envisager des coopérations avec nos pays voisins, les pays de la région. Et aussi de rester ouvert aux contributions de nos partenaires. Notre vision, c'est que nous faisons sur le terrain. Et cette vision malienne est en train de donner des résultats appréciables.

Par rapport aux défis sécuritaires, comment le pays va-t-il y faire face après la sortie du Mali du G5-Sahel ?

Nous y faisons face ! Et je dois dire que le G5-Sahel lui-même n'était pas tout à fait opérationnel. Le travail que le G5-Sahel devrait faire au Mali, c'était essentiellement l'armée malienne qui le faisait et continue à le faire. Il y a quelques jours, vous avez entendu les déclarations du chef d'État-major des armées maliennes qui a indiqué que ce retrait du G5 n'aura pas d'impact sur la lutte contre le terrorisme au Mali. Et que nos unités sont en mesure d'assurer la sécurité. Donc c'est une décision politique que nous avons dû prendre, parce que nous trouvons qu'elle était injuste. Elle est consécutive à la décision ou la non-décision de ne pas permettre au Mali d'assumer la présidence du G5-Sahel. Alors que nous sommes membre de cette organisation et qu'aucun texte du G5-Sahel ne prévoit qu'un pays puisse être exclu à cause des changements politiques internes, ni que le G5-Sahel peut endosser des sanctions ou des mesures restrictives prises par d'autres organisations régionales. Toutes ces questions mises ensemble nous ont amené à prendre cette décision. Parce que nous trouvions que cette organisation ne fonctionnait de façon autonome. Clairement des ingérences extérieures ne permettent pas à l'organisation de pouvoir travailler de façon autonome, à pouvoir exécuter aussi son mandat. Donc, il y a de sé-

rieuses divergences à ce niveau.

Cette sortie du G5-Sahel va-t-elle être créée un certain manque de coopération au niveau régionale dans la lutte contre le terrorisme ? Ou vous pensez que ça ne va nuire à la coopération régionale ?

Le G5-Sahel n'est pas le modèle unique qui existe en matière de coopération régionale. Avant le G5-Sahel, il y avait d'autres mécanismes de sécurité collective au niveau de la région, comme le CMOC (le comité d'état-major conjoint qui réunissait le Mali, l'Algérie, le Niger et la Mauritanie). Voilà qui mérite d'être activer et qui n'avait toujours pas pu jouer son rôle. Mais, il y a également le processus de Nouakchott, dans le cadre de l'Union africaine, qui rassemble un certain nombre pays du Sahel. Donc, il y a plusieurs types de réponses. Il y a des réponses collectives avec les Etats de la région, dans le cadre d'organisation ou de mécanisme de sécurité collective. Aussi, le Mali peut travailler bilatéralement avec certains de ces pays, à envisager, à activer les mécanismes existants ou à aller dans des formules à inventer. Je pense que le G5-Sahel soit la seule recette qui existe.

Des critiques sont entendues par rapport à l'évincement de la France du pays, des activités de la Russie et de la Chine. Qu'avez-vous à répondre face à ces critiques ?

J'estime qu'il ne faut pas voir du mal dans les différentes coopérations. En tout cas, notre vision n'est pas d'instaurer une compétition ou de faire de notre pays un champ de bataille pour différents partenaires. Ce qui est important, c'est que le Mali ou les pays de la région puissent savoir leurs priorités et que leur souveraineté soit respectée dans les rapports avec les autres. Que les pays qui viennent inscrivent leur partenariat dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant. Ça veut dire qu'il faut venir s'assoir avec nous, qu'on regard ensemble ce qu'on peut tirer de notre relation. Nous ne pensons aussi que si un partenaire entre par la porte que l'autre doit sortir par la fenêtre. Le Mali ne fera pas ce type de choix. Aussi, notre pays ne se soumettra a aucun diktat et de qui que ce soit pour dire avec qui on peut traiter ou pas. En tant que pays souverain, on peut traiter avec tout le monde, la Russie, la Chine, la Turquie, les États-Unis ou l'Europe. En sommes, nous serons partout où il y a l'intérêt du Mali. Ce qui me semble important, c'est que ces différents partenariats se fassent dans le respect mutuel, dans la transparence et aussi dans un état d'esprit gagnant-gagnant. Je suis sûre que chaque partenaire a un avantage comparatif et apporte une valeur ajoutée. C'est à nous de savoir si nous voulons traiter avec la Russie. Qu'est-ce que je me en avant ? Qu'est-ce que la Russie peut m'apporter ? Si je suis avec la Chine, peut-être qu'elle apporte autre chose que, par exemple, que l'Union européenne ne m'apporte pas. Aujourd'hui, dans le domaine de la sécurité le Mali a choisi de travailler avec la Russie, parce qu'elle répond aux demandes d'achats d'équipements militaires que nous ne trouvons pas facilement chez d'autres.

D'où vient cette logique que la France est tellement indignée que le Mali travail avec la Russie et la Chine ?

On ne voit de problème à ça. Le Mali appartient aux Maliens et c'est aux Maliens de décider avec qui ils veulent travailler. Ceux qui veulent venir sont les bienvenues. Mais, je crois qu'il faut qu'on sorte un peu de cet état d'esprit de vouloir dire aux gens ce qu'ils doivent faire ? Là où ils doivent aller ? Qui ils doivent fréquenter ? C'est à nous de savoir ce que voulons et nous sommes assez grands. Nous sommes intelligents pour comprendre où se trouve notre intérêt. Que les partenaires cessent, avec condescendance, souvent nous dire que « faite attention à la Chine » ou « faite attention à la Russie ». Je suis sûr les africains, les maliens sont capables de comprendre de ce qui est Bien ou Mauvais dans la relation chaque pays, y compris ceux qui viennent nous donner des leçons. Nous comprenons très bien ce que leur coopération peut nous apporter ou pas. Il faut juste respecter les uns et autres et venir en toute humilité. C'est absolument normal que chaque pays cherche son intérêt. Mais, il faut que ça soit toujours dans un état d'esprit gagnant-gagnant et qu'on ne soit pas dans des politiques de prédation ou de domination vis-à-vis des pays.

Lors de votre dernière rencontre avec votre homologue chinois, vous avez, tous les deux, souligné les avantages du renforcement économique entre vos deux pays. Comment devront évoluer les relations avec Pékin ? Vous voyez des domaines particuliers sur le plan de cette coopération ?

Sur le plan politique, le Mali comme d'autres pays africains n'a de problèmes particuliers avec la Chine. Parce que la Chine n'inscrit pas son action dans le cadre d'une domination politique des pays africains. Elle cherche son intérêt sur le plan économique. Il nous appartient de fixer les conditions par rapport à ça. Autre chose que la Chine apporte ? Ce qu'on vu que pendant des décennies la communauté internationale, les institutions financières internationales étaient dans des démarches de désinvestissements. Par exemple dans les domaines des infrastructures, grâce à la coopération avec la Chine beaucoup de ponts, de routes... ont été financés que dans le cadre de ces partenariats. Même avec la Chine il y a des discutions qui sont à voir. Parce que même cette coopération mérite de renforcer et de bâtir les capacités sur le continent. Et non aussi de remplacer les africains par des chinois forcément. Les chinois peuvent être présents mais dans le cadre d'un transfert de connaissance et également dans le cadre d'une formation, dans le cadre d'un travail en commun.

Avec chaque partenaire, il y a des choses à voir ou à revoir. Mais aujourd'hui, nous savons que la coopération des chinois est assez dynamique. Il y a des hommes d'affaires, il y a même des militaires qui sont présents dans certains pays. C'est un paquet qui nous est offert et appartiennent aux africains, chaque fois, de déterminer les conditions dans lesquelles ces investissements se font. La Chine intervient dans beaucoup secteurs économiques, dans le domaine de la santé et le niveau d'investissements sur le continent sont importants. Mais il fait toujours que nous-même africains, nous travaillons. Ce n'est pas les chinois qui vont défendre l'intérêt de l'Afrique. Et quand nous laissons la porte ouverte d'autres vont en profiter...

Vera Gaufman
Correspondante pour RT
Source : L'Aube

Bamako : Des dames enrôlent des fillettes dans la délinquance

Au cœur de la ville de Bamako, capitale du Mali, des femmes semblent être attirées par le banditisme et la délinquance. À visage découvert, certaines parmi elles circulent de magasin en magasin pour commettre, en pleine journée, le vol. Le pire dans l'histoire, c'est qu'il y en a qui font enrôler des fillettes dans leur sale affaire de banditisme.

Aujourd'hui à Bamako, les dames volent au même titre que les hommes. Ah oui, telle est la triste réalité du moment dans la ville des trois (3) caïmans. Le vol qui faisait honte à toute une famille semble être le travail pour certaines dames de Bamako. Elles n'attendent forcément pas la nuit pour leurs opérations de banditisme. Il leur suffit d'étudier l'endroit ciblé pour procéder à l'accomplissement de leur travail. Alors que certaines se débrouillent toutes seules dans leurs activités de délinquance, d'autres, quant à elles, s'appuient plutôt sur des fillettes pour commettre des vols dans les différents endroits de la capitale. Apparemment professionnalisées dans leur job, la stratégie de certaines dames consiste à se faire passer pour une acheteuse en vue de tromper le propriétaire de la boutique et du magasin ciblé. D'autres le font à l'aide des mineures qui leur accompagnent uniquement pour dérober l'argent ou les choses appartenant aux différents vendeurs de marchandises. Tel est le cas de deux (2) dames filmées à leur insu par une caméra de surveillance, au moment où elles commettaient leur vol. Venues à moto et correctement habillées, les deux (2) dames s'étaient fait accompagner par une fillette. Dans cette vidéo qui nous est parvenue, on voit clairement les deux dames s'entretenir avec une autre censée être la propriétaire du magasin. La stratégie des présumées voleuses vise, une fois à l'intérieur d'une boutique et d'un magasin, à demander une marchandise nécessitant le déplacement du vendeur au bout de la boutique. Entre temps, la fillette qui leur accompagne passe dans les différents endroits du magasin pour chercher le sac à main contenant de l'argent ou la caisse du magasin. Pendant que les deux (2) dames font occuper le vendeur, la fillette, quant à elle, est plutôt chargée de chercher et de vider tout l'argent du vendeur. Dans la vidéo que nous avons reçue, c'est exactement la même chose qu'elles ont voulu faire. Les dames en voile ont fait occuper une vendeuse d'un magasin sis au quartier Sogoniko de Bamako, la semaine dernière. La fillette qui leur accompagnait s'est saisie du sac de la dame. Elle l'a caché sous son habit. Le coup ayant réussi, la fillette est vite sortie du magasin. Peu de temps après, l'une parmi les deux (2) a rejoint la fillette hors du magasin. Quant à la seconde dame, elle continuait à échanger avec la vendeuse, certainement pour permettre à la fillette et à l'autre dame d'aller très loin avec les objets frauduleusement soustraits. Peu de temps après, elle aussi est sortie du magasin. C'est suite à leur départ que la vendeuse s'est rendue compte que les présumées voleuses ont fui avec son sac et tout son argent. Via la caméra de surveillance, elle a pu constater comment la scène s'est déroulée. « Je demande à tout le monde de partager cette vidéo, pour que ces dames puissent être identifiées et arrêtées. Elles sont parties avec mon sac orange money et tout mon argent », déclare la dame Sabou Koné, la victime de ce vol qui travaille au quartier Sogoniko de Bamako. Selon les informations, nombreuses sont des Bamakoises qui se livrent à des actes pareils dans les différents lieux de vente à Bamako.

Mamadou Diarra
Source : LE PAYS

Affaire Mahamane OUSAMANE contre Etat du Niger : Qu'en dit le droit ?

Aujourd'hui 31 mai, devrait se tenir, normalement, une audience devant la Cour de Justice de la CEDEAO (CJ/CEDEAO), à Abuja. Il s'agit, pour la juridiction communautaire, de trancher le procès Mahamane OUSAMNE contre Etat du Niger. Comme on le sait, dans la foulée de la présidentielle de 2021, le candidat M. OUSMANE (44,25 %) a saisi la CJ/CEDEAO pour dénoncer d'éventuelles irrégularités et fraudes qui auraient injustement favorisé le candidat Mohamed BAZOUM (55,75 %).

Pour des raisons évidentes, cette procédure est diversement appréciée. L'objectivité, en la matière, cède le pas aux passions politiques. Aussi, dans les lignes qui suivent, nous proposons une analyse purement juridique. C'est-à-dire sans parti pris ; sans autre souci que la pédagogie. Autre précision : la présente analyse est indépendante de l'argumentation des parties à la procédure. En l'occurrence, le candidat OUSMANE et l'Etat du Niger ! L'auteur s'excuse, d'avance, pour les références en parenthèses qui peuvent tant soit peu incommoder le lecteur. Mais, elles sont indispensables au caractère scientifique de l'analyse.

Cela dit, une partie de l'opinion dénie à la CJ/CEDEAO le droit de se pencher sur l'élection présidentielle, par ailleurs, validée par le juge constitutionnel national le 23 mars 2021. Il n'est pas rare d'entendre : « La Cour constitutionnelle a déjà validé les élections. Ses arrêts s'imposent à tous aux termes de la Constitution ». D'autres rappellent que « les observateurs de la CEDEAO, elle-même, ont globalement approuvé le processus électoral ». Et de conclure : « Franchement, on ne voit pas ce que le juge CEDEAO pourrait changer dans cette affaire. M. OUSMANE ferait mieux d'accepter sa défaite et passer à autre chose ».

C'est aller vite en besogne. Ici, comme ailleurs, la nuance est nécessaire. De prime à bord, remarquons que les observateurs de la CEDEAO ne sont pas des juges. Leur appréciation n'engage pas la Cour de Justice. Autant, le rapport de l'inspecteur administratif n'écarte pas la compétence du tribunal administratif national, autant les observateurs de la CEDEAO ne remplacent pas sa juridiction. Ce postulat est d'autant plus fondé que les observateurs, au terme de leur mission, ont exhorté « les acteurs à recourir aux voies légales pour régler tout contentieux ».

Ensuite, il est vrai que la Cour constitutionnelle nigérienne a validé l'élection présidentielle, rejetant – par conséquent – les réclamations de M. OUSMANE. Celui-ci, par ailleurs, ne peut solliciter du juge CEDEAO une proclamation de sa victoire éventuelle. De jurisprudence constante, la Cour a affiché une « doctrine de non-ingérence dans les procédures judiciaires nationales ». A titre illustratif, en 2015, la famille BARE MAINASSARA lui demandait de remettre en cause la loi d'amnistie des auteurs du coup d'Etat du 9 Avril 1999, validée par la Cour constitutionnelle nigérienne. LA CJ/CEDEAO s'y est refusé, en faisant valoir qu' « elle n'est ni un juge de la constitutionnalité, ni un juge de la légalité » (Affaire Les Ayants Droit IBRAHIM MAINASSARA BARE c. République du Niger, 23 Octobre 2015, § 38). Plus significativement, dans l'affaire UGOKWE, la Cour s'est déclarée incompétente pour accéder à la demande du requérant qui sollicitait la proclamation de sa victoire électorale par l'annulation de celle de son challenger (Affaire Jerry Ugokwe c. Nigéria, 7 octobre 2005, § 33). Cependant – pour revenir à l'affaire M. OUSMANE -, il se trouve que « tous les citoyens ont le droit de participer librement à la direc-

tion des affaires publiques de leur pays » (Article 13 Charte ADHP). Or, l'élection est un mode de désignation des citoyens à la gestion des affaires publiques. Par conséquent, son irrégularité biaise le droit fondamental des candidats à la libre participation des affaires publiques, qui implique le droit compétitir électoralement dans des conditions saines. Sous ce rapport, le candidat OUSMANE est fondé à saisir le juge de la CEDEAO pour dénoncer des fraudes et autres irrégularités éventuelles. D'autant plus que la CJ/CEDEAO est indiscutablement compétente en matière de droit de l'Homme. Toutefois, M. OUSAMANE ne doit pas se borner à jeter le discrédit sur la présidentielle. Il devra rigoureusement prouver toutes ses allégations. Etablir, concrètement, les cas de fraude et de menaces alléguées sur les membres des bureaux de vote etc. Son succès judicaire est à ce prix.

En tout état de cause – à notre avis -, la décision de la CJ/CEDEAO devra aboutir à trois issues possibles.

La première renvoie à l'absence de violation. Elle se confirmerait si, M. OUSMANE ne parvient pas à prouver ou à convaincre la Cour de la réalité de ses allégations. Une telle défaite judiciaire mettrait fin au débat juridique quant à la victoire de M. BAZOUM qui s'en trouverait politiquement réconforté, car, davantage légitimé. M. OUSMANE ne pourra plus soumettre les mêmes faits à une autre juridiction pour les mêmes réclamations. Il devra assumer son rôle d'opposant.

La deuxième hypothèse correspond à celle de la violation. En effet, si M. OUSMANE établit suffisamment ces accusations, la CJ/CEDEAO devra conclure à la violation de son droit. Ce qui implique une condamnation de l'Etat du Niger, d'une part. Et d'autre part, le versement de dommages-intérêts. Dans cette hypothèse, la décision de condamnation devrait être sans incidence sur les résultats de la présidentielle, si les faits dénoncés et prouvés par M. OUSMANE n'y ont joué aucun rôle déterminant.

Toutefois – dernière hypothèse -, il en irait autrement si, les faits litigieux ont contribué à altérer la réalité des résultats. Dans ce cas, outre la condamnation et la réparation financière, la Cour constitutionnelle nigérienne devrait juridiquement en tirer les conséquences, par un revirement de jurisprudence que rien ne lui interdit. Comme indiqué plus haut, la CJ/CEDEAO ne peut (directement) remettre en cause les décisions du juge national. Cependant, celui-ci ne peut rester indifférent à des irrégularités établies (qui plus est, par une juridiction supranationale) mettant en cause la sincérité du scrutin.

Plus concrètement, la Cour constitutionnelle nigérienne devra, au mieux, redéfinir les résultats (en tenant compte des irrégularités éventuellement épinglées par la CJ/CEDEAO) ; au pire, annuler la présidentielle (si lesdites irrégularités apparaissent d'une étendue et d'une gravité considérables). Dans tous les cas, en pure droit, la Cour constitutionnelle est obligée de tirer les conséquences de la décision, envisagée dans la dernière hypothèse. D'autant plus qu'elle est censée valider les élections, après le constat de leur déroulement conformément à la Constitution.

Or, notre Loi fondamentale, dans son préambule (6e considérant), vise notamment la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966 et la Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples de 1981. Il se trouve que, ces trois instruments internationaux – dont doit tenir la Cour constitutionnelle – consacrent le droit à la libre participation des affaires publiques. On imagine mal, nos Sages valider les résultats d'une présidentielle, tenue au mépris des droits de l'Homme, dont ils sont aussi garants.

La jurisprudence électorale ouest-africaine – en matière d'élection présidentielle – offre un cas de revirement. On se rappelle qu'en décembre 2010, le juge constitutionnel ivoirien avait déclaré M. GBAGBO Laurent vainqueur de la présidentielle, avant de remettre en cause sa propre décision, par un revirement en mai 2011. Entre autres motifs de ce revirement, se trouve la prééminence des normes internationales sur celles ivoiriennes ; prééminence dont le juge ivoirien n'avait pas tenu compte dans sa première décision. Toutes proportions gardées, il devrait en être de même dans l'affaire Mahamane OUSMANE, si la CJ/CEDEAO venait à détecter des irrégularités qui auraient vicié les résultats de la présidentielle, en violation des instruments internationaux cités plus haut ; et qui - comme dans le cas ivoirien – ont une autorité juridique supérieure à la constitution nigérienne. (V. notamment Article 171 Constitution nigérienne, Article 27 de la Convention de Vienne sur le droit des traités de 1969 & Cour ADHP, Affaire APDH c. Côte d'Ivoire (fond), 18 novembre 2016).

En pareille hypothèse – une fois de plus – la Cour constitutionnelle du Niger ne pourrait pas ne pas en tenir en compte. Autrement, l'Etat du Niger aurait manqué à son obligation d'assurer « toute accession au pouvoir à travers des élections libres, honnêtes et transparentes » (article 1 du Protocole CEDEAO A/SP1/12/01 sur la démocratie et la bonne gouvernance additionnel au protocole relatif au mécanisme de prévention, de Gestion, de règlement des conflits, de maintien de la Paix et de la Sécurité). Il s'en suivrait, plus gravement une consolidation de la violation du droit à la libre participation des affaires publiques.

Enfin, dans les deux dernières hypothèses l'Etat du Niger devra rechercher, arrêter et faire juger les éventuels commanditaires et exécutants des fraudes et violences électorales.

Comme on le voit, la procédure en cours – somme toute – est d'utilité publique. Autant pour ses enjeux politiques que scientifiques !

Abdoul-Malik ISSOUFA

Forces de défense et de sécurité au Sénégal : Des augmentations de salaires de 75 000 à 400 000, grogne chez les matons

Il y a les augmentations bruyantes des traitements des enseignants, du personnel de santé, des agents d'autres secteurs de l'administration publique. Il y a aussi les hausses des émoluments des corps habillés, faits évidemment sans tambour ni trompette. Selon Le quotidien, le Président Macky Sall a décidé de revaloriser le traitement de nombreux agents de la Fonction publique pour corriger les disparités. Il s'agit de nouvelles indemnités, plus connues sous le nom de primes de risque, qui ont été octroyées ce mois-ci aux agents de la police, aux gendarmes et militaires.

Les traitements concernent les soldats de 1ère classe jusqu'aux généraux et il y a une uniformisation du traitement selon les grades dans les corps. Les montants varient entre 75 mille et 400 mille F Cfa.

«Les agents de police ont reçu 80 000 francs, les sergents et sergents-chefs de l'Armée 100 000 francs, les adjudants de police et les adjudants-chefs, aussi bien de la police que de l'Armée, ont obtenu 150 000, les lieutenants 200 000 francs, les commissaires de police 250 000 francs, les commissaires divisionnaires, les commandants et lieutenants-colonels 300 000 francs, les colonels 350 000 francs et les généraux 400 000 francs», révèlent une source du journal.

Pour certains, il fallait un traitement équitable dans le versement de ces primes dans les rangs de la marée chaussée et de la police. Pour eux, «c'est très injuste que les officiers supérieurs et commissaires se voient octroyer des primes supérieurs aux primes que nous recevons alors que si on parle de risque, qui est plus exposé que nous autres agents et sous-officiers.»

Dans les rangs des gardes pénitentiaires, ce n'est pas la joie par contre. Cette semaine, les détenus et prévenus des maisons d'arrêt et de correction du Sénégal risquent encore de ne pas recevoir des parents ou amis. Ce fait est la conséquence du mouvement d'humeur des agents de l'administration pénitentiaire.

Après leur protestation notée le vendredi dernier, ils prévoient de remettre cela. Et cette fois-ci, renseigne un maton : «Nous n'allons pas autoriser que des plats en provenance de l'extérieur entrent dans les établissements pénitentiaires.»

Qu'est-ce qui explique cette colère ? «En quoi les policiers, gendarmes et soldats sont plus exposés que nous autres agents de l'Administration, jusqu'à ce qu'ils perçoivent des primes de risque et nous, on nous dit qu'on n'y a pas droit. Nous souhaitons des explications», confie un surveillant de prison.

Sur un autre registre, les matons disent ne pas comprendre que la prime de motivation, qui était de 150 mille F, soit ramenée à 50 mille francs. «Cet argent, nous ne le percevons maintenant que tous les deux mois. Sur l'indemnité de logement de 75 000 francs qui est annoncée, nous ne percevons que 50 000 francs», enchaîne un autre maton.

Par ailleurs, les gardes pénitentiaires souhaitent que la loi qui modifie leur statut soit revue et votée afin qu'ils soient logés à la même enseigne que les policiers et gendarmes, où il est demandé au moins le Bfem pour accéder à ces corps.

Source : Seneweb

Sous les fourches caudines de la Crief (RG) : Dalein à quitte ou double (Éditorial)

La convocation du président de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) cristallise les attentions dans la cité. En attendant que le principal concerné ne sorte du bois, les esprits s'échauffent dans les rangs de son parti, où les boutefeux éructent des jurons contre la junte, qu'ils accusent de vouloir intentionnellement saborder leur parti. Dans une dynamique gérontophobe, visant à écarter de la course à la prochaine présidentielle toute la vieille garde du landerneau politique.

Convoqué devant la Crief pour le 13 juin prochain, pour des faits de corruption, relatifs à la vente d'un appareil de la défunte « Air Guinée », sous la deuxième république, l'opinion se demande si Cellou Dalein Diallo aura l'amabilité d'honorer cette invite qui lui est faite par la cour de répression des infractions économiques et financières. Cette convocation qui est tombée la semaine dernière comme un cheveu sur la soupe de l'UFDG, donne lieu à toutes les conjectures.

Chacun y va de sa passion. Et les inconditionnels du chef de file de la classe politique y vont de manière échevelée. Certains de ces groupies, qui voient derrière cette convocation, une main noire de la junte, menacent même de s'offrir en holocauste, si jamais, la Crief se hasardait à mettre le grappin sur leur leader bien aimé.

Des prises de position qui tranchent avec celles de certains observateurs, y compris des acteurs politiques comme l'ancien Premier ministre Lansana Kouyaté, qui invitent eux, plutôt Dalein à ne pas fuir la justice. Partant du postulat que « nul n'est au-dessus de la loi ».

Et que sa comparution devant la Crief pour éclairer la religion de cette cour sur les tenants et les aboutissants de cette opération de cession d'un des Boeings 737 de la défunte « Air Guinée », ne pourrait que davantage contribuer à lever définitivement le doute sur cette vente qui, près de vingt ans après continue d'entretenir un torrent de suspicions.

Cette convocation met Dalein plus que jamais devant un dilemme cornélien. A savoir rentrer au pays pour comparaître devant la Crief, tout en encourant le risque d'une inculpation. Ou choisir l'exil, en attendant que la page du CNRD soit un jour tournée. Quitte à tirer un trait sur la présidentielle.

En tout état de cause, il revient en dernier ressort au président de l'UFDG de faire le choix dans ce jeu de quitte ou double, qui s'offre désormais à lui.

Source : GuinéeNews

Kidal : Lancement de la semaine culturelle et sportive

La commission sportive de Kidal avec l'appui de la Ligue régionale de football de Kidal, organise du 25 mai au 12 juin 2022 une semaine culturelle et sportive.
Durant dix-neuf jours d'activités ludiques, se tiendront des tournois de football, d'athlétisme, les jeux traditionnels, une foire gastronomique qui vont opposer les écoles pour célébrer les valeurs ancestrales. Le cognitif ne sera pas en reste selon la commission.
C'est par l'athlétisme avec les 100m et le relais, par excellence la mère des disciplines sportives, que le ton a été donné été avec les qualifiés pour la finale aussitôt la culture avec le jeu traditionnel. Il s'agit de : l'école Amidi Ag Onane(AAO), Baye Ag Mahaha (BAM), Lycée Attaher Ag Ily(LAAIK) et le groupe scolaire Aliou.
Le mercredi 25 mai 2022, lors du lancement on notait la présence ou directeur de l'Académie Idrissa Coulibaly, le directeur du centre pédagogique et d'animation de Kidal, Bounounou Ag Akli, le Proviseur du Lycée Attaher Ag Ily de Kidal, Akli Ag Wakowalene, le directeur du centre pédagogique et d'animation de Tessalit, Souleymane Gakoye, la promotrice de l'école Annajagh Mme Aminatou Walet, la présidence du secrétaire général de l'organisation, Abdoulaye Adewal, le président de la Commission sportive de Kidal, Ahmed Ag Soghi dit Tawak et le président de la cellule sportive de la CMA, Rhissa Ag Agalher.
Toutes ces activités seront couronnées par une œuvre caritative auprès des ayants droits, notamment des enfants.

Ibrahim Sanogo

Ballon d'or : Pourquoi Sadio Mané le mériterait ?

Sadio Mané, en lice pour devenir le deuxième Africain à remporter le Ballon d'or après le Libérien George Weah en 1995 ? Rien n'est encore joué, mais l'attaquant de 30 ans est tout à la fois le fer de lance d'un collectif qui a presque tout gagné et d'une équipe du Sénégal championne d'Afrique et qualifiée pour la Coupe du monde 2022 au Qatar. D'autant plus qu'avec la Ligue des champions, Liverpool bouclerait un joli triplé, en plus de la Coupe d'Angleterre et la Coupe de la ligue, qui consolerait le natif d'un petit village de Casamance, lancé en Europe par Metz – de la Premier League qui lui a échappé pour un seul point, au profit de Manchester City.

Alors que la saison 2020-21 a été difficile, tout autant à titre personnel que pour les Reds de Liverpool qui ont réalisé une saison sans titre, Sadio Mané a effectué un retour à son meilleur niveau en 2022. Sous le maillot du Sénégal, dans deux matchs différents, il a marqué le tir au but qui a offert au pays sa première Coupe d'Afrique des nations début février, puis celui qui l'a envoyé au Mondial-2022 fin mars. Les deux fois, c'était face à l'Égypte de son coéquipier Mohamed Salah. Repositionné sur le front de l'attaque à son retour de coupe d'Afrique, l'attaquant auquel Rakuten TV vient de consacrer un documentaire, intitulé Sadio Mané : made in Sénégal, a inscrit 10 buts et 2 passes décisives en 18 matchs, dont la majorité a été jouée à son nouveau poste. Des succès qui permettent aujourd'hui à l'attaquant de se rendre éligible à la distinction individuelle phare du football mondial.

De nouveaux critères d'attributions

Pour la première fois, le Ballon d'or ne prendra plus en compte les performances réalisées sur deux demi-saisons (de janvier à juillet et d'août à décembre), mais uniquement la saison écoulée. La Coupe du monde 2022 se déroulant entre novembre et décembre sera comptabilisée pour la saison 2022-23. Enfin, le nombre de pays conviant un journaliste au vote a été drastiquement réduit à 100, soit les 100 premières nations du classement Fifa. Pour l'Afrique, 21 pays devraient être conviés au vote si le classement mis à jour ne connaît pas d'évolutions majeures. Mais ces nouvelles règles pourraient pénaliser le Sénégalais. En effet, le partage des votes avec son coéquipier égyptien pourrait lui être défavorable, même s'il peut compter sur ses deux victoires face à l'Égypte, en finale de la CAN et en barrages de qualification pour la Coupe du monde.

Qui sont ses principaux concurrents ?

Toutefois, l'obstacle majeur se présentant face au numéro 10 des Lions du Sénégal n'est nul autre que Karim Benzema, qui affiche un niveau exceptionnel. Dans la continuité d'une saison 2021 où il pouvait légitimement être Ballon d'or, l'international français fait encore plus fort cette saison. En lice pour réaliser un doublé championnat-Ligue des champions, Benzema fait office de grand favori. D'autant plus que jouer au Real Madrid a des avantages en termes de mise en avant des individualités. Avec 15 buts inscrits en Coupe d'Europe, Karim Benzema a l'occasion d'égaler et de battre le record total de buts inscrits sur une phase de Ligue des champions d'un certain Cristiano Ronaldo, avec 17 buts lors de l'édition de 2014. Lorsque l'on y ajoute le storytelling des qualifications du Real Madrid contre Paris, Chelsea puis Manchester City, les performances de Benzema ont définitivement marqué les esprits.

De plus, des joueurs comme le Brésilien Vinicius, qui sans Benzema aurait attiré plus d'attentions sur ses performances, Mohamed Salah, égal à lui-même malgré des défaites douloureuses avec les Pharaons d'Égypte, ou encore Kevin De Bruyne, élu meilleur joueur de Premier League avec Manchester City, figurent comme de sérieux concurrents.

Pour l'éventualité d'un Ballon d'or pour Sadio Mané, il faudra sans aucun doute une performance d'exception offrant la victoire aux siens pour espérer semer le doute, et cela pourrait ne pas suffire. Une chose est sûre, quel que soit le dénouement de la finale de la Ligue des champions, après six années passées sur les bords de la Mersey, Sadio Mané, dont les rumeurs de départ enflent à un an de la fin de son contrat (on parle avec insistance d'un transfert vers le Bayern Munich) a consolidé sa place dans le gotha du football mondial et africain. « Mon but absolu ? C'est le Ballon d'or. Dans la vie, il faut rêver, le rêve est permis à tout un chacun », croit ferme l'ailier gauche.

Source : Le Point par Abdoulaye A. Sall

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Vos projets se préciseront considérablement, ce qui vous permettra de concentrer vos énergies là où vous pourrez donner le meilleur de vous. Certes, la route ne sera pas complètement dégagée, mais les défis seront là pour prouver ce que vous valez.

Entre des rentrées d'argent irrégulières et des frais fixes à assumer, vous aurez l'impression d'être en mauvais équilibre sur une corde au-dessus du sol. Si on vous doit de l'argent, il faudra être tenace, car vous aurez affaire à un débiteur récalcitrant.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Rendez-vous annulé, points de vue divergents ou problèmes d'organisation, voilà ce qui vous guettera. Notez que vos relations hiérarchiques pourraient se compliquer à cause d'informations déformées ou qui circuleront difficilement d'un poste à l'autre.

Jupiter bien positionné dans votre secteur argent vous facilitera la vie et vous permettra des dépenses, à condition de ne pas abuser de votre carte bleue. Mais à priori, vous aurez suffisamment la tête sur les épaules pour bien gérer votre budget.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les collègues ne semblent guère vous aider, au contraire. Il est possible qu'on vous demande de finir une tâche sous un délai express. Le courage peut momentanément vous manquer dans cette journée difficile. Faites des pauses pour vous régénérer.

Vous devez rester prudent vis-à-vis de l'argent. Les frais sont encore élevés et ils peuvent faire fondre une partie de vos revenus. Vous prenez les choses avec humour. C'est la meilleure façon de voir ces concessions actuelles. La patience est recommandée.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Le Soleil vous fera entrer dans une période constructive. Vous aurez l'occasion de signer un avenant ou un contrat, avec l'assurance que les engagements pris le seront pour longtemps. Extrêmement prudent, vous n'accepterez jamais un travail non déclaré.

Vous ferez un double noeud aux cordons de la bourse que vous ne dénouerez que pour des dépenses utiles ou pour vous acquitter des charges de la vie courante, comme l'électricité, le loyer ou les impôts ! Vous resterez sur l'idée de demeurer économe...

Lion (22 juillet - 23 août)

Besogneux, vous irez jusqu'au bout de vos tâches sans lever le nez de vos dossiers. Sauf qu'un collègue vous dérangera, car il aura besoin de vos services. Vous vous souviendrez à temps qu'il sera champion pour que les autres bossent à sa place.

Parce que le calendrier affiche un vendredi 13, vous croirez à votre chance financière et vous serez tenté de jouer pour gagner le gros lot. Avec toutes ces planètes en Vierge, vous risquerez de vous leurrer, car les sous ne rentreront pas par ce biais.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Vous voudrez jouer la carte de la discrétion, mais les planètes s'ingénieront à vous pousser sur le devant de la scène. Coaché par Uranus, vous vous mettrez au diapason de vos collègues, gagnerez la confiance de votre hiérarchie ou d'un nouvel employeur.

Vos finances ne feront pas trop de bruit, ce qui vous ira bien, car vous n'aurez pas trop la tête à vous en occuper. Tant que personne ne viendra vous réclamer de l'aide pour un achat, une somme d'argent à avancer, vous n'aborderez pas du tout le sujet.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Vous devriez retrouver confiance en vous pour avancer. Le poste actuel vous dévalorise et vous attendez une meilleure fonction. Un collègue peut vous apporter du réconfort et des contacts. Des étapes sont nécessaires pour éprouver la satisfaction.

Jouez encore la carte de la réserve. Vous pouvez comparer les prix, observez, mais évitez les achats impulsifs. Le climat est encore dépensier. Vous risquez de vouloir refaire votre garde-robe. L'envie de séduire entraine des frais supérieurs à ceux estimés.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Avec une structure professionnelle solide, vos projets se concrétiseront. A travers les effets positifs de la pleine Lune, vous aurez vraiment le vent en poupe et il faudra en profiter au maximum. Un vrai soldat aux yeux de votre direction !

Aujourd'hui, vous vivrez un vrai regain financier et les mauvaises surprises seront de plus en plus rares. Ami Scorpion, vous demanderez simplement à vivre de manière confortable et sans compter sans arrêt vos sous. Rien de plus et rien de moins !

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

À fond derrière vous, les planètes activeront votre réflexion, votre précision, votre efficacité. Et c'est exactement ce dont vous aurez besoin pour défendre vos idées, avancer sur vos dossiers et vous affirmer significativement dans vos fonctions.

L'argent risquera de vous filer entre les doigts sans même vous laisser le temps de prévoir le coup. Autant dire qu'entre les charges courantes et des dépenses imprévues, vous aurez besoin de tous vos talents de gestionnaire pour retomber sur vos pieds.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Si vous le pouvez, vous prendrez plus vite la poudre d'escampette et lâcherez le bureau plus tôt. Pour les autres, vous mettrez le turbo, avec le même état d'esprit de vouloir en finir rapidement et de profiter de cette fin de journée pour vous détendre.

Vous vous occuperez beaucoup de vos comptes, surtout pour savoir combien vous pourrez dépenser, sans vous mettre en danger. L'envie d'une escapade de quelques jours vous reprendra car vous aurez besoin de décompresser, avant que les jours raccourcissent.

Verseau (20 janvier - 19 février)

L'activité professionnelle connait un moment de calme. Vous aimeriez évoluer vers un nouveau poste. Une petite formation est envisagée. Elle vous permet de changer de secteur et de relancer votre carrière. Il est essentiel d'avoir confiance en vous.

Des économies sont à venir, car la trésorerie s'épuise. Pour renouveler votre budget, évitez de craquer sur des gadgets. Ils vous attirent et vous lassent vite. Il n'y a pas de recette magique pour garder la stabilité. Différez vos achats importants.

Poisson (19 février - 21 mars)

À cause du carré Lune-Jupiter, vous ne parviendrez pas à chasser de votre tête vos soucis personnels. Du coup, vous cumulerez les tracas professionnels avec vos autres ennuis. Vous serez moins détendu que d'habitude. Vos collègues s'en rendront compte...

Avec Jupiter associé à la Lune, de mauvaises surprises financières seront possibles, comme par exemple des rappels concernant des contraventions impayés... Aujourd'hui, vous nagerez au milieu d'incertitudes et vous pourrez d'ailleurs perdre pied.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

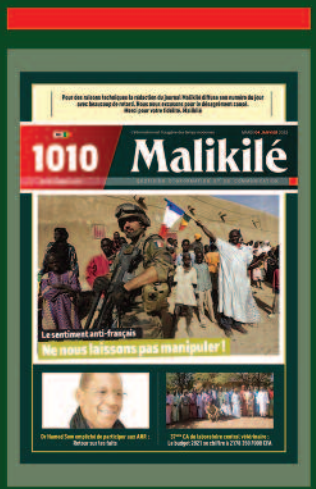

Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com